Vol 16 # 35 • Du 1er au 7 Mars 2023
Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162
Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com



Yon fanm mouri pou yon paspò !

Page 6

MISSION CARICOM : UNE COURSE FOLLE !



Voir page 3

Rencontre du Premier ministre de la Jamaïque, Andrew Holness avec les représentants du Haut Conseil de la Transition

The Last Thing Haiti Needs Is More Canadian Gunboat Diplomacy

Page 9



La liberté d'un peuple se mesure à l'aune de l'intelligence, de la conscience et du courage

Page 7



Les fondations de milliardaires : un défi pour la démocratie

Page 10-11



L'un des membres du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ), le juge Nadert Désir

QUAND DES VOLEURS CRIENT : AUX VOLEURS !

Voir page 4



Portland soutient les postiers

Page 17

Editorial



1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Victoria T. H. Sylvain

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Guy Roumer

CORRESPONDANTS
EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Eddy Toussaint
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Robert Lodimus
Elysée Luckner Vil

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS
GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

La classe politique défaillante a fait son temps !

Par Berthony Dupont

Les défaillances de la classe politique sont lamentables. Les partis politiques traditionnels ont prouvé une fois de plus, non seulement leur plein désarroi, mais leur énorme responsabilité aussi dans la banqueroute du pays. De ce fait, ils ne peuvent y apporter aucune solution. C'est un fiasco total sur toute la ligne ; une faillite sans pareil à tous les niveaux politiques. Leurs bilans n'accusent que des zéros, dans la mesure où ils nagent tous à contre-courant, disons à contre-sens même de notre histoire!

La nation haïtienne ne peut plus continuer à être dirigée par des soumis de tout acabit. Il nous faut de vrais hommes d'Etat au timon des affaires. Il est temps d'en finir avec ces marionnettes de la classe dirigeante dans leur politique hypocrite et erronée qui ne font que servir leurs patrons au détriment du peuple. D'où la nécessité absolue de l'émergence d'une nouvelle classe politique conséquente qui devrait, dans une large mesure, avec les masses populaires, modifier fondamentalement la donne du pays.

Si la situation demeure de plus en plus dramatique, critique, et se dégrade jusqu'à l'insupportable, le rôle des grandes puissances capitalistes dans cette catastrophe est évident. On comprend dans ces conditions que l'impérialisme tente par tous les moyens de sauvegarder ses énormes intérêts stratégiques et économiques qu'il détient en Haïti. Les bouleversements récents et les grandes Assemblées internationales n'ont pas atteint le succès désiré avec l'éventualité d'une intervention militaire souhaitée et surtout, le compromis tant attendu entre les protagonistes de la classe politique tarde encore à se matérialiser. D'où la crainte des risques d'une aggravation certaine et prochaine de la situation politique dans le pays. Finalement, l'on se demande à qui profiterait-elle ?

Garantir les profits et les intérêts politiques et économiques des capitalistes est la fonction de certaines institutions internationales ou régionales à l'instar de la CARICOM. Ainsi, on comprend mieux son acharnement à jouer également sa partition en tant qu'éventuel médiateur dans la crise.

La CARICOM comme tous ces prédécesseurs, les différents émissaires américains, canadiens et de l'Union européenne ne vont pas venir nous aider à chasser le système capitaliste qui opprime l'ensemble de la nation, loin de là. Mais à nous apprendre à cultiver la cohabitation politique, une entente de la majorité de la classe politique haïtienne, avec le chef de la Primature Ariel Henry et le Haut Conseil de la Transition pour le maintien du statu quo.

Au fond, la mission de la délégation de la CARICOM représente une autre forme de verbiage orchestrée par les puissances tutrices de sorte que la classe capitaliste parvienne encore à se tirer d'affaires en passant par-dessus les désastres qu'elle a provoqués et à reformer l'Etat toujours au profit de la classe dominante. Par contre, la réalité du terrain est tout à fait autre, le contraire même, puisque tous les protagonistes d'Accords luttant pour diriger l'appareil d'Etat ne sont ni des inconnus, ni des novices. Ils ont été tous de hauts fonctionnaires de l'Etat, à un moment ou à un autre.

Ces saltimbanques ont tous sali le pays et ont grandement contribué, hier et aujourd'hui, à cette dégénérescence qui n'arrête pas de pousser le pays vers l'abîme.

Avec eux, demain sera pire. Ils ne feront qu'accélérer davantage la marche vers la catastrophe finale au lieu de la freiner.

Les masses exploitées et opprimées du pays n'ont rien à gagner des négociations pour un consensus de circonstance de cette classe politique défaillante, décadente, pourrie. Toutes ces manœuvres n'apporteraient que destruction, désolation et représentent de nouveaux coups qu'on essaie de porter aux masses défavorisées. En somme, les intérêts de la population haïtienne ne sont pas du côté de cette classe politique faillie qui n'inspire aucune confiance.

Cette classe politique manque d'éthique, de classe et de colonnes vertébrales. Il faudrait être singulièrement naïf pour prêter foi aux engagements de ces opportunistes soumis ouvertement au service d'un système d'exploitation, comme c'est le cas depuis plus d'un siècle de domination impérialiste de notre territoire. Toute tentative pour nous faire accepter cette classe politique de collabos sera vouée à l'échec.

En vérité, il nous faut arriver à cette conclusion que l'unique moyen de sortir de cet imbroglio, c'est la lutte de classe unie, qui ouvrira une perspective de rupture avec tous ces énergumènes d'une classe politique pourrie et corrompue. Toute autre option tournerait le dos au peuple de sorte que la politique de trahison continue et qui a fort souvent servi de paravent à des politiques antinationales et antipopulaires.

La complexité de la situation politique exige qu'aucune réforme de l'Etat n'est acceptable, ni aujourd'hui, ni demain, ni par une quelconque élection pour barrer tout processus d'explosion sociale pouvant faire émerger de nouvelles idées, des idées révolutionnaires.

Cette classe politique a déjà passé son temps à piller et à déstabiliser ! Il faut se débarrasser le plus vite que possible de ces renards. Ce ne sont que des ennemis à abattre. À ces traîtres-là, la nation ne saurait donc réserver les moindres égards. Ils méritent tous qu'une seule sentence : les jeter à la poubelle de l'histoire, sinon les condamner à la prison à perpétuité.

Mission Caricom : une course folle !



Rencontre entre le Premier ministre jamaïcain Andrew Holness de la délégation de la Caricom avec son homologue haïtien Ariel Henry en sa résidence officielle à Musseau

Par Isabelle L. Papillon

La déclaration officielle de la 44e réunion ordinaire de la conférence des chefs de gouvernements de la Caricom avait bien d'un côté rejeté le projet d'intervention militaire en Haïti mais de l'autre côté elle avait reconnu l'adoption de l'accord politique du 21 décembre 2022, baptisé *« : Consensus national pour une transition inclusive et des élections transparentes »*. Et pour le renforcer, pour le rendre selon eux, plus inclusif, ils avaient accepté d'envoyer une délégation en Haïti pour rencontrer les parties prenantes haïtiennes, pour aider à l'élaboration d'un plan de restauration de la sécurité et de l'État de droit.

C'est dans cette perspective de suivi de la déclaration qu'effectivement une délégation de la Communauté des Caraïbes (Caricom), dirigée par le premier ministre de la Jamaïque, Andrew Holness et composée de représentants des Bahamas, de Trinité-et-Tobago et du secrétariat de la Caricom est arrivée en Haïti, lundi 27 février 2023 dernier.

Cette délégation comprenait entre autres personnalités, la ministre jamaïcaine des affaires étrangères et du commerce extérieur, Kamina Johnson Smith, Le ministre de la Sécurité nationale de Wayne Munroe des Bahamas et de son collègue l'honorable ministre du Travail et de l'immigration de Keith Bell, le haut-commissaire de Trinidad et Tobago au Canada, Son Excellence Dennis Moses, le directeur exécutif des Caricom Impacs, le lieutenant-colonel Michael Jones et le chef de cabinet au bureau du secrétaire général de la CARICOM, Dr Tres-Ann Kremer et l'ambassadeur jamaïcain Rocky Meade.

Il faut souligner que bien avant la rentrée de la délégation en Haïti, le Premier Ministre canadien Justin Trudeau s'est entretenu avec son homologue jamaïcain Andrew Holness le dimanche 26 février 2023 sans doute pour lui dicter les règles du jeu.

En marge de cette rencontre le bureau de Trudeau a indiqué dans un communiqué que *« les premiers ministres ont discuté de la crise qui sévit en Haïti, tout en évoquant le rôle important de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) dans la région et en soulignant la nécessité de continuer à soutenir une solution dirigée par Haïti à la crise que le pays affronte »*. Pour ajouter ensuite que *« Les deux dirigeants ont également discuté de l'importance de la mission de la CARICOM en Haïti, qui aura lieu aujourd'hui sous la supervision du premier ministre Holness. Ils ont discuté de l'importance de mobiliser un large éventail de parties prenantes haïtiennes afin de mieux cerner les besoins du peuple haïtien et de déterminer la meilleure façon de lui venir en aide »*

Finalement le communiqué a rappelé que *« le premier ministre Trudeau a salué le rôle de la CARICOM dans ses efforts pour faciliter un dialogue politique inclusif et a fait valoir l'importance de renforcer les capacités de la Police nationale d'Haïti pour apporter de la stabilité à ce pays »*.

C'est dans ce contexte que, le lundi 27 février, le chef du gouvernement haïtien Ariel Henry va recevoir en sa résidence officielle à Musseau, son homologue jamaïcain Andrew Holness et le reste de la délégation de la Caricom pour débuter ses travaux de médiation.

Le premier ministre de facto haïtien Ariel Henry n'a pas fait un grand étalage de la rencontre. Dans un communiqué la Primature indique tout simplement que la discussion a été fructueuse avec le Premier Ministre Jamaïcain.

Outre les dirigeants de la police nationale d'Haïti, la délégation de la Caricom a également rencontré à l'hôtel Montana tout le gratin de la classe politique moribonde, y compris le bureau de suivi de l'accord de Montana, Fanmi Lavalas, PHTK, Secteur Démocratique Populaire, La Fusion des Socio démocrates, OPL, Inite et le Rassemblement National des Démocrates haïtiens (RNDH) et des membres de la société civile y compris des représentants du Haut Conseil de la transition, et accords politiques. L'esprit de cette rencontre était d'espérer obtenir une plus grande implication de ces acteurs dans l'accord politique du 21 décembre, la crise socio-politique et de l'insécurité.

A l'issue de cette longue journée de rencontres, le Premier ministre de la Jamaïque, Andrew Holness a publié dans la soirée du lundi soir un communiqué dans lequel il a fait ressortir que *« La Caricom est impatiente de jouer un rôle dans la restauration de la stabilité en Haïti »*

« Bien que les discussions soient toujours en cours, un thème commun exprimé par chaque groupe est l'urgence de la sécurité nationale et la nécessité de protéger la population haïtienne des gangs. En filigrane, il y a un appel à la démocratie organique, au renforcement des institutions, à la structure et à l'organisation »

« Nous voulons voir Haïti concrétiser sa promesse en tant que première nation noire libre et nous nous engageons à travailler avec Haïti pour trouver un chemin vers une résolution«

Pour ajouter enfin *: « Nous exprimons notre solidarité avec nos frères et sœurs haïtiens non seulement en paroles, mais aussi en actes »*

Par ailleurs le journaliste Kevin Evans de Nassau Guardian a rapporté dans un article titré : *La CARICOM ne peut pas résoudre le problème des gangs en Jamaïque, alors comment va-t-elle résoudre celui d'Haïti* ?

Il ajoute ensuite : *« l'annonce faite par le Premier ministre Philip 'Brave' Davis que la CARICOM l'a nommé avec le Premier ministre de la Barbade, Mia Mottley, et le Premier ministre de la Jamaïque, Andrew Holness, pour s'occuper du problème des gangs en Haïti me donne l'impression que la troïka a été envoyée pour une course folle »* !

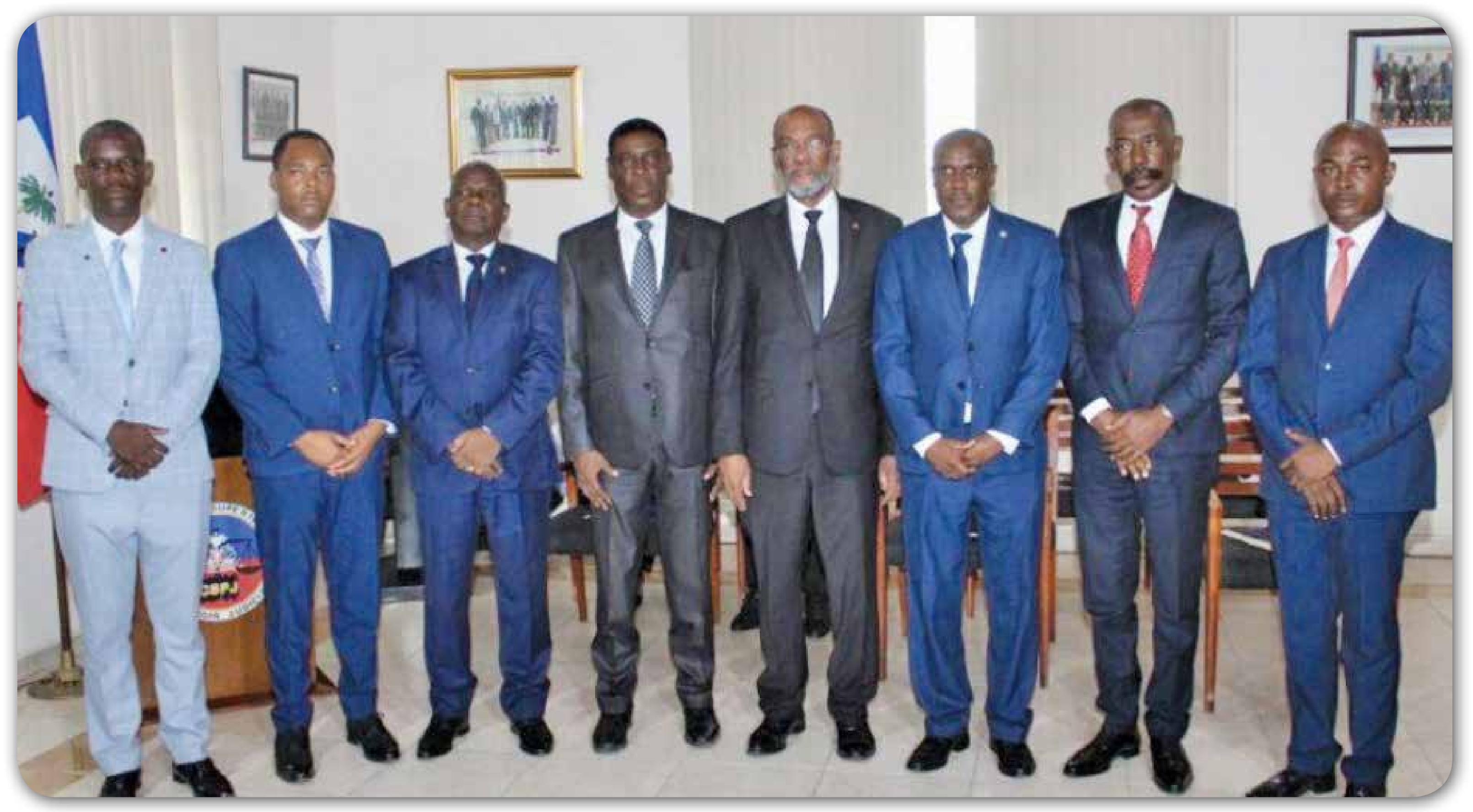


Des individus de la classe politique posent avec le chef de la délégation de la Caricom



Outre les dirigeants de la police nationale d'Haïti, la délégation de la Caricom a également rencontré à l'hôtel Montana tout le gratin de la classe politique moribonde

Quand des voleurs crient : Aux voleurs !



Le 1er octobre 2021, cérémonie de prestation de serment de six nouveaux membres du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), à l'auditorium de l'Ecole de la Magistrature en présence du Premier ministre de facto Dr Ariel Henry

Par Marie Laurette Numa

Ce qui se passe dans le pays, notamment au niveau du Conseil supérieur du Pouvoir judiciaire (CSPJ), est grave. Le pire on ne s'est à qui croit tellement cette administration est infestée de corrupteurs et de corrompus, de bandits costumés et cravatés

C'est la première fois dans l'une des institutions de l'État haïtien que l'on trouve des personnes corrompues qui dénoncent ouvertement leurs collègues. Est-ce une autre forme classique qu'a pris le phénomène de la corruption, quand une bande de juges corrompus siégeant au Haut Conseil du Pouvoir judiciaire criant à la corruption contre certains de leurs collègues. Ce serait un bon procédé à applaudir des deux mains, si réellement, cette action se faisait avec éthique, équité et dépourvus de toute volonté de mauvaise foi.

Dans une correspondance adressée au titulaire du ministère de Justice et de la Sécurité publique, la ministre à l'intérim Madame Emmelie Prophète Milcé, le CSPJ l'informe qu'il est dans l'obligation de ne pas donner de bonnes notes d'attestations à certains magistrats.

« Nous, Joseph Lebrun, président du Conseil supérieur du Pouvoir judiciaire et les conseillers Carves Jean, Durin Jr. Duret, Wando Saint-Villier, Nadert Désir et Evens Fils, lesquels assistés du secrétaire technique, Jean Robert Constant, sommes réunis dans le cadre d'une retraite professionnelle tenue du 11 au 13 janvier 2023 en vue de statuer sur les soixante-neuf dossiers transmis par la Commission technique de certification (CTC) pour la certification des magistrats. Il résulte qu'à la fin d'analyse ou traitement de ces soixante-neuf dossiers, il y a un nombre de trente et un magistrats certifiés et vingt-huit non certifiés »

En fait, 28 magistrats sur un total de 69 n'ont pas été certifiés puisque leurs actions n'ont pas été assez convaincantes et révèlent de la corruption pure et simple. Les motifs d'accusations pour certains sont : *très décriés et absence d'intégrité morale.* Et pour d'autres *: ivrognerie, qualifications académiques insuffisantes, facilitation de l'élargissement des présumés criminels notoires, abus d'autorités.*

Un tel acte devrait être applaudi par l'ensemble de la population dans une société qui se respecte et qui lutte pour le respect des droits.

Cependant, comme nous parlons d'une société où la corruption règne en maitres et seigneurs à tous les échelons et bien souvent le poisson commence à pourrir par la tête, n'est-il pas légitime de réclamer une certaine vérification des pièces jugées de sorte que personne ne se sent léser ou victime d'un quelconque abus d'influence ou règlements de compte personnel.

D'ailleurs, dans notre pays, il y a des gens qui ont pris plaisir à détruire d'autres et même à tailler des costumes de mensonges justes pour la destruction systématique de l'autre. Nous ne tolérons même pas aucune forme de compétitions même intellectuelles. Et cela suffit pour créer une animosité allant même à la haine jusqu'à la destruction mortelle de l'autre.

N'est-il pas triste d'entendre dire par les membres du CSPJ que selon la loi, il n'y a pas de recours aux juges sanctionnés. C'est-à-dire, il n'y a aucun moyen de se défendre quand on n'a pas été certifié. Quel est le bon sens et la logique dans ce procédé ?

Comment au sein d'un système judiciaire on peut accepter une telle légèreté ? Sans doute, c'est parce que dans le passé on ne faisait aucun cas du procédé de certification.

Il n'existe pas de voie de recours pour les 28 juges sanctionnés par le CSPJ, a fait savoir Me. Evens Fils, représentant de la Fédération des barreaux d'Haïti. L'Office de la protection du citoyen (Opc) de Renan Hédouville a pour sa part demandé au CSPJ de se pencher sur les recours, exercés par les magistrats non certifiés le lundi 16 janvier 2023. Car l'absence de recours, selon l'Opc, constituerait une violation du droit à la protection judiciaire, à la protection de l'honneur et de l'intégrité et du droit à la défense, se référant aux articles de la Convention américaine relative aux droits humains, ratifiée par Haïti.

En effet, les magistrats Yvelt Petit-Blanc, David Saint-Luc, Hevince Eltimard, Jean Pérès Paul et Merlyn Toussaint n'ont pas trouvé leur certification respectivement pour ivrognerie, qualifications académiques insuffisantes, facilitation de l'élargissement des présumés criminels notoires, abus d'autorités. Et les autres Roosevens Massenat Desmornes, Ruth Lereaux, Jean Michel Fortune, Blondel Petit-frère, Lyonel Jean, Legroise Avril, Pierre Michel Denis, Fredd'Herck Leny, Amos Bernadin, Jean Osner Petit-papa, James Robert, Michel William Destiné, Ramoncite Accimé, Maximin Pierre, Garry Orélien, Immacula B. Jeannis, Elic Louis-Jacques, Bredy Fabien, Lucien Georges, Roosevelt Zamor, Yvon Jean-Noël, Gesma Lucanes Sully, Ikenson Edumé, et Jacques Lafontant, actuel commissaire du gouvernement à Port-au-Prince pour motifs très décriés et absence d'intégrité morale.

Le président de l'Association nationale des magistrats haïtiens, Marthel Jean-Claude, a complimenté le travail du Conseil supérieur du Pouvoir judiciaire. Tout en prenant la précaution de leur rappeler : *« à agir prudemment en faisant leur travail afin de ne pas pénaliser certains magistrats de façon arbitraire. »*

Certaines organisations de droits humains décriées pour leur implication dans des actes malhonnêtes et qui ont été dénoncées devant la justice pour leur implication dans des associations de malfaiteurs et autres sont les plus aptes à pousser le CSPJ dans l'arbitraire contre certains juges. Tout cela, pour la simple raison de cacher leur péché. Il est plus que certains, ces organisations de droits humains n'agissent pas dans l'intérêt de la Justice, au contraire elles veulent non seulement protéger leurs arrières mais aussi que l'injustice et l'impunité continuent dans le pays

Quand Pierre Espérance, directeur exécutif du Réseau national de défense des droits humains, a félicité le Conseil supérieur du Pouvoir judiciaire pour son procès-verbal et lui demande de faire vite, des questions doivent être posées sur ce qui se cache derrière cette démarche ?

Quand le Fjkl de Marie Yolene



Me Arnel Rémy, coordonnateur général du Collectif des avocats pour la défense des droits de l'homme (CADDOH)

Gilles demande au CSPJ d'aller vite en besogne contre les juges non certifiés, sans doute c'est pour cacher quelque chose de louche.

A l'écoute de ces organisations raquetteuses, un mémorandum en date du jeudi 23 février 2023 du Conseil supérieur du Pouvoir judiciaire portant la signature du secrétaire technique, Jean Robert Constant a été publié, disant que « Le Secrétariat technique du Conseil supérieur du Pouvoir judiciaire (CSPJ) agissant sur les instructions strictes du Conseil, tient à alerter tous les chefs de juridictions, en général, et en particulier, ceux des cours d'appel de Port-au-Prince et des Cayes, des tribunaux de Première instance de Port-au-Prince, de la Croix-des-Bouquets, des Cayes, du Cap-Haïtien, des Gonaïves, de Fort-Liberté et de Jacmel dont des magistrats relevant de leurs juridictions respectives sont frappés par la non-certification. Ils sont instruits d'empêcher fermement aux magistrats non certifiés de prendre siège ou d'exercer toute fonction relevant de la magistrature »

En réaction à ce mémorandum, Me Arnel Rémy, coordonnateur général du Collectif des avocats pour la défense des droits de l'homme (CADDOH) indique pour l'édification de la population que « Le Conseil supérieur du Pouvoir judiciaire a mis la charrue avant les bœufs. Les non certifiés font toujours partie du système judiciaire parce qu'il revient à la Cour de cassation, au ministère de la Justice et au chef du gouvernement de trancher ce dossier»,

« Le droit au recours est un droit fondamental. La loi portant la création du Conseil supérieur du Pouvoir judiciaire comprend beaucoup de failles. Le principe de contradictoire n'est pas respecté. La loi sur le CSPJ doit être plus claire et nette. Pour l'heure c'est le désordre total », a ajouté Me Arnel Rémy.

Qui pis est même au sein du CSPJ, aucun des juges n'est propre et saint. Sont-ce pas des corrompus qui font la guerre à leurs pareils au sein de la justice gangrenée par la corruption pour enfoncer la justice dans la confusion la plus profonde!

L'impensé culturel haïtien dans le prisme du double standard des valeurs occidentales



L'empire du double standard © Erno Renoncourt

Par Erno Renoncourt

Certains lieux humains reproduisent cycliquement l'éternelle déshumanisation semée à l'origine du métissage improbable entre l'Occident et le reste du monde. Abandonnés par l'intelligence, ces territoires sont cisaillés par des tectoniques de défaillances dont la mécanique est réglée par une certaine performance à double standard : Mythes de valeurs en amont, réalités déshumanisantes en aval !

L'indigence systémique des institutions publiques haïtiennes et la mécréance historique des élites locales ont maintenu Haïti, depuis son indépendance, sur une trajectoire continûment défaillante. Déstabilisation cyclique, paupérisation crasseuse, médiocrité galopante, escroquerie généralisée, insignifiance académique, impostures militantes, criminalité institutionnalisée, déshumanisation totale sont les jalons chaotiques de cette courbe défaillante qui acte l'errance du projet haïtien. Pour certains universitaires et experts, cette invariance dans l'errance s'explique par le fait qu'Haïti serait un lieu qui échappe à toute rationalité.

Mais alors que valent en ce lieu les personnes qui brillent sous les projecteurs des titres académiques, des distinctions honorifiques, des prix littéraires, des nominations scientifiques au conseil des grandes agences internationales, des célébrations de la culture ? Sont-ce des enfumages, sans rationalité objective, pour en mettre uniquement plein la vue aux pauvres quidams comme moi qui n'ont pas les accointances pour de tels rayonnements ? Mais encore que valent aussi ces projets de bonne gouvernance, de renforcement institutionnel que magnifient les agences internationales qui sont au chevet de cette errance depuis quelques bonnes décennies déjà ?

Il y a comme un bug anthropologique et sociologique angoissant et terrifiant qui autorise à problématiser cette errance, non seulement en termes de rationalité, mais surtout en termes de dignité. Car, c'est d'abord par la dignité que l'humanité manifeste sa disponibilité pour agir avec intelligence sur son environnement.

Le paradoxe de l'invariante performance défaillante

En effet, tout le paradoxe de l'errance haïtienne réside dans le fait que ce pays regorge de personnalités pleines de talents et bourrées de compétences, toutes anoblies par de prestigieuses institutions étrangères. D'ailleurs, selon un certain mythe occidental de la réussite, elles brillent toutes dans d'autres ailleurs, une fois qu'elles quittent Haïti. Et pas une année ne passe sans une annonce de distinctions honorifiques, de titres académiques, des prix littéraires, de promotion culturelle pour ceux et celles qui se projettent, corps et âme, souvent à conscience effondrée et dignité abattue, dans les rêves blancs d'ailleurs. Et devant ce constat, on en vient alors à se demander pourquoi ces talents, ces compétences et ces personnalités, aux mille succès internationaux, ne peuvent pas se regrouper dans un projet local qui pourrait au minimum donner à leur pays (d'origine pour quelques-uns) une certaine dignité ? D'autant que ces gens à succès qui influent, dans l'ombre de leur rayonnement, sur tout en Haïti, malgré leur éloignement, sont parmi les premières personnes à brandir le mythe de l'Haïti résiliente. D'autant que ces gens ne ratent pas une occasion pour rappeler leur attachement à Haïti chérie en mettant en avant leur profond déchirement du fait de leur exil contraint.

Serait-ce le territoire haïtien le grand fumier à ciel ouvert qui enfume, obscurcit et dévoie tout ce qui entre en contact avec lui ? N'a-t-on pas dit, à titre injuste, qu'Haïti était le cimetière des projets ([i]) ? Cette hypothèse, quoique reprise en certains lieux académiques et culturels haïtiens, nous semble improbable. Pour cause, un lieu humainement habité n'est que ce que les gens d'influence, de puissance et de science, qui y résident et y transitent, en font. Alors, posons la question de manière plus provocante ; disons, plus intelligemment : serait-ce le talent reconnu à ces gens qui est mal dimensionné ? Seraient-ce les compétences déployées qui ne sont pas contextualisées pour performer sur des problématiques locales ? Seraient-ce les méthodes et les outils utilisés qui sont obsolètes ne regard de la complexité du problème haïtien ?

Autant de questions qui nous poussent à nourrir un nouveau dissensus. Ce qui achèvera de faire de moi, aux yeux de la bien-pensance insignifiante, un radical qui réfute les consensus. Étiquette que j'assume dignement, car la pensée critique et éthique invite à problématiser les consensus médiocres pour transformer les pièges des convergences aliénantes en divergences structurantes. Évidemment, il faut assumer l'intelligence complexe pour comprendre ce besoin. Ainsi, pour problématiser ce paradoxe invariant de la performance défaillante qui éclabousse Haïti, j'ai choisi de traiter, dans cette tribune, la thématique du mythe des valeurs de l'occident. Puis, je reviendrai, dans une autre tribune, chatouiller les susceptibilités des experts de l'ingénierie de projet, en décortiquant cet outil de bonne gouvernance du management de projet, connu sous le nom de la Gestion Axée sur les Résultats.

Il me semble que le contexte mondial actuel tend à prouver les dimensions d'impostures des valeurs que l'Occident magnifie comme des mythes fondateurs, alors qu'elles ne sont que des miroirs aux alouettes conçus pour instrumentaliser certains peuples en enjolivant l'éternelle injonction déshumanisante et barbare du colonialisme occidental : *Exterminez-moi toutes ces brutes* ! ([ii]). Il y a donc comme une opportunité, une revanche de contexte pour objectiver les paradoxes du logiciel du double standard que l'Occident exploite pour régner sur des écosystèmes comme Haïti. Écosystème humain, où l'intelligence a été mise en déroute par un certain marronnage culturel déviant qui est une réplication, en mode rétroaction, de ce double standard.

De la blancolâtrie au marronnage culturel

Haïti est un terroir fertile où prospèrent de nombreux mythes, notamment ceux qui vantent les vertus des valeurs occidentales. Dans ce pays paradoxal et improbable, qui célèbre chaque 1er janvier son indépendance et sa victoire sur le blanc, la dépendance vis-à-vis du blanc n'a jamais été aussi totale. Ici, nul n'est pris au sérieux, s'il n'a un blanc, grand, moyen ou petit, bien ancré dans les fissures béantes de son indigence ! Tout contact avec le blanc donne droit à une expertise, une réussite, un rayonnement. On comprend alors l'exaltation qui pousse à fuir le pays ou à se mettre sous les ailes protectrices des institutions internationales. Car, en ce lieu qui porte, à fleur de peau, les stigmates de la déshumanisation esclavagiste, tout vibre de mémoire brûlante et se consume, à indignité fumante, pour se projeter dans les rêves blancs. Un ingénieur, qui a une longue expérience de travail avec le PNUD, eut à me dire que, pour le salaire mensuel qu'il perçoit et qui lui donne son sentiment de réussite, si le blanc lui dit qu'il est mort, il cessera de respirer.

Voilà un éloquent éloge à l'abandon de la dignité qui nous autorise à postuler que la blancolâtrie est l'une des voies les plus sûres pour la réussite en Haïti, au même titre que la corruption. De toute façon, pour entrer dans les faveurs du blanc, qui est en mission pour les institutions internationales, il faut avoir des failles qui peuvent être exploitées pour vous contraindre, tout influent que vous deviendrez, à n'être qu'un automate insignifiant. Ceux qui transitent des institutions publiques haïtiennes aux institutions internationales ne sont pas choisis par hasard, ils portent la marque de l'insignifiance. Et, dans ce pays, l'insignifiance est telle qu'au final, quand cette blancolâtrie permet aux agents internationaux d'étendre, au plus profond des institutions nationales, leur toute-puissance, ce sont les mêmes blancolâtres qui viennent se plaindre de l'ingérence du blanc dans les affaires du pays.

Et là, dans les moments de grandes fulgurances politiques ou de doute existentiel sur leur avenir, ces imposteurs (marrons culturels) se font passer pour des acteurs du changement et des militants antisystème. Certains vont même parfois à accuser le blanc de tous les maux qui accablent Haïti, sans remettre en question leur exaltation et leur frénésie à devenir des esclaves volontaires du blanc, lequel est parfois surpris de trouver en ce lieu si peu de résistance venant de ceux qui ont le savoir. Le deuxième personnage de rang (D2) du bureau du PNUD en Haïti, en 2007, eut à dire en privé que l'expertise internationale est dimensionnée pour s'aligner sur le niveau du leadership haïtien. Et comme, il est reconnu que le leadership haïtien est médiocre, on déduit que l'assistance internationale proposée à Haiti est tout aussi médiocre.

Gardez-vous de croire que ce personnage faisait uniquement allusion au leadership politique. Car c'est de préférence le leadership académique et technique du pays qui travaille avec l'expertise internationale dans les agences internationales et les ONG pour renforcer les défaillances de la gouvernance publique. Et c'est là qu'il faut chercher la faille qui permet au blanc, en mission de développement ou de "*droitsdelhommisation*", de régner en maître absolu sur Haïti. Car si l'assistance internationale triomphe en Haïti, ce n'est pas tant parce qu'elle a des vocations de conquérante ; mais davantage, parce qu'elle occupe l'espace abandonné par les réseaux académiques et culturels qui préfèrent se contenir dans leur rôle de portefaix et de courtiers du blanc au lieu d'assumer leur responsabilité pour défendre les valeurs de l'Occident, ils deviennent les contremaîtres et portefaix locaux. Ce sont eux les failles par lesquelles le blanc étale la toute-puissance de son ingérence en y drainant les ressources de sa géostratégie. Ils sont des failles silencieuses, portes dérobées de l'errance collective. Au lieu de tenir les postes de garde de la résistance, en contextualisant leur savoir pour éclabousser d'intelligence leur shithole, ils préfèrent se mettre au service de leurs intérêts personnels en se soumettant à l'autorité de ceux qui leur apportent les adjuvants de leur réussite.

Évidemment, ce n'est plus avec le fouet, le fer rouge, les chaînes et autres barbaries du siècle des lumières que le blanc, en mission pour les agences internationales, dompte l'âme sauvage des nègres marrons d'Haïti. En effet, le contexte aidant, la déshumanisation s'est enjolivée et s'est parée de nouveaux attraits, qui sont, avouons-le, plus subtils, plus flatteurs pour les déshumanisés. Plus besoin de marquer ces derniers au fer rouge et de les enchainer, la marque de la soumission est désormais tatouée dans les consciences et s'imprime par les mythes culturels, démocratiques, académiques et scientifiques. Autant de rituels liturgiques qui font la gloire de l'Occident et lui permettent d'usurper le rôle de puissance civilisatrice et leader du monde libre. En Haïti, les mythes des valeurs occidentales sont si répandus que ceux qui se disent marxistes, trotskystes, anarchistes, communistes ne jurent que par la renommée qu'apporte le contact avec le blanc. Tous ne vivent que par les fonds qu'octroie le blanc à ceux qui lui prêtent allégeance. Tous ont tous leur résidence sécuritaire chez le blanc. Comme si l'impérialisme qu'ils dénoncent et prétendent combattre sur le champ politique n'était pas le même qui octroyait les titres, les prix, les distinctions, les subventions dont ils se gavent.



Le paradoxe de la performance défaillante © Erno Renoncourt

territoires de la souveraineté nationale. Et si ces réseaux de savoir et de culture ont si peu de disponibilité pour résister aux injonctions du blanc, c'est parce qu'ils ne sont que des produits façonnés par le blanc pour servir d'étouffoirs communicants en relayant les échos du système de valeurs du blanc.

C'est ainsi, qu'installé dans ses quartiers de contrepouvoir, que sont les agences internationales, avant-postes stratégiques de la post colonisation et hauts-lieux de déstabilisation des pays anciennement colonisés devenus indépendants, dans son rôle d'expert de l'urgence, d'ordonnateur ou de gestionnaire de fonds de développement, de chef de projet de renforcement institutionnel, le blanc est encore, en Haïti, en territoire conquis. En effet, en amont, de prestigieuses institutions universitaires, académiques et culturelles ont formé et anobli une armée d'universitaires, de lettrés et de doctorés ; et en aval, ils les ont disséminés dans les pays du sud. Là, auréolés de la renommée d'être des oracles qui portent l'évangile des

Cette imposture militante est un prolongement du marronnage culturel qui déshumanise Haïti en faisant régner cet immense impensé qui devient un abysse où tout s'effondre. Car, à bien réfléchir, il semble que le marronnage soit la tare qui explique la prédominance de l'insignifiance dans les postures des personnes influentes, puissantes et savantes qui vivent dans l'illusion de la réussite en Haïti. En effet, dans sa tanière, où il ne cherche qu'à survivre, le marron ne pense pas. C'est un éternel silencieux qui se garde de prendre parti. Ainsi, il sera toujours du bon côté du vent. Le marronnage culturel est donc synonyme d'impensé. Car penser suppose l'assumation d'un débat contradictoire, où l'on prend parti

suite à la page(16)

Yon fanm mouri pou yon paspò !



Madanm sa a se yon polisye ki fann pye dwat li nan yon liy pou paspò nan pak Sent Terèz. Li pral trepase nan aswè sou kabann lopital.

J. Fatal Pya

Depi de mwa depi w al legliz la
Ou pa wè pastè a ni kòd fanmi l
Yo gen tan sefwe nan Bwadenn
Epi pastè pase tout vi l ape di fidèl
Tann Jezi vin sove yo anba bandi

Se vre kanaval se pi gwo fèt ki toujou rasanble anpil moun menm kote anmenntan nan tout peyi. Men, depi koze Baydenn nan vini nan koumansman mwa janvye a chak jou se kanaval nan tout biwo kote y ap fè paspò.

Depi de mwa konsa, se 3 grenn biznis ki fè piplis kòb san redi. Se Legliz k ap fè mago nan ranmase dim, lakòlèt, vann fo mirak ak sakreman ekspire sou Galile. Zak kidnaping nan menm se tout lajounen, bandi ap ranmase pòv malere epi mande fanmi yo milya ak milyon pou yo pa touye yo.

Dènye izin ki vin louvri pou vakabon ak matomann fè milya se fè paspò nan rakèt. Sa k pi mal la menm, dènye kategori magouyè aninifòm ki rantre nan fè mago depi dosye Baydenn lage a se polisye raketè.

Pastè ak pè te pase kòm pigwo chanpyon nan chanpyona raketè ak bib. Depi dosye Baydenn nan parèt nan koumansman 2023 a. Sa gen 2 mwa sèlman prèske tout pastè ak pè voye bib yo jete nan pil fatra santi melanje ak dlo sal nan kalfou 1[ye] Avni pou y al fè pil milya nan fè paspò nan rakèt. Pa sezi ditou, si w aprann koze Baydenn nan akouche plizyè lòt kalib raketè ankò. Sa k pi enterese nou jounen jodi a se sa ki ak zam ak inifòm ak zèpòlèt yo, kidonk polisye yo.

Depi jou sa a, polisye yo depase pè ak pastè ki te pi maton nan chanpyona raketè pase raketè ki gen doktora nan fè gwo jimnastik rakèt. Sonje kategori moun yo bay pou pastè ak pè yo pase tout vi yo ape byen mennen detan y ap amize yo di benyen moun ki nan mizè ak manti nan plede di yo men Jezi nan papòt la kontinye viv nan ma labou pou l ka monte ak nou al chita adwat papa l.

Piga n sezi aprann anplis sakreman ekspire, jounen jodi a legliz lage kò l toutouni nan vann gwo zam fann fwa bay bandi pou vin fann fwa pitit pòv malere. Nan sans sa a nou sonje dosye kontenè zam fann fwa Legliz episkopal gen nan dwàn nan lè kakachat la te pete nan figi tout moun gwo lajounen ki te jedi 14 jiyè 2022 a. Jan machan zam legliz yo reflechi, ta sanble dosye zam sa a gen twòp danje ladan l.

Jounen jodi a se dosye paspò pou sanmil (100,000.00) Pyas pè ak pastè raketè tout kalib ak bib sèvi kòm zam pou fann fwa tout moun ki bezwen pyès idantite sila a pou yo kouri sove kite peyi a youn dèyè lòt. Anprensip, nan tan nòmal yon paspò koute mwens pase dimil (10.000.00) Pyas. Konsa na va demele n fè kalki1 pou n wè kouman biznis ki rele rakèt paspò a ap mennen kounyea pabò isit.

« *M gen yon neve m ki soti Ansapit ki pase plis pase 3 jou nan vil Jakmèl pou l te ka fè yon paspò. Apre tout tan sa a l bijo chwe jis Miragwàn kote li pase 3 jou ankò. Aaaa nad marinad. Li di m li konn leve a 3 zè nan maten pou l al kanpe nan liy la ki men longè. Menm moun ki 1[ye] nan liy la pa janm rive rantre. Direktè a parèt bò 9 vè konsa ak pil moun pa l dèyè l, si w konn kapitèn rara Yogann. E, se yo sèl ki rive pase* ». Se sa yon sitwayen nan ri Gregwa nan Petyonvil te rakonte n yè lendi a.

Sa k pi bèl la pa gen okenn fakilte, ni lekòl pwofesyonèl kote yo etidye raketè. Se 3 kalite ou bezwen pou w gen doktora nan raketè. Sanwont, sansantiman ak sankonsyans (magouyè ou matomann). Epi w gen tan vin milyadè nan fay minit sou mizè malere. Jwenn 100.000.00 pyas pou w lonje bay raketè a bib ou a zèpòlèt se youn. Men rive rantre kote pou w fè foto ak anprent lan se yon lòt

Depi mwa janvye, rive fè paspò san w pa pran desizyon pou w pran plizyè gagann, pataswèl, kalòt, pousad, toufounay, pilonnay w ak kèk bèl grenn palavire se yon lòt koze. Lontan, ou te konn nèk parèt nan DGI byen fasil, ou achte yon tenm paspò epi w al nan Imigrasyon fè foto ak anprent, siyen, apre kèk jou w al pran paspò w. Depi koze Baydenn lan pa gen bagay konsa ankò pyès.

Depi koze Baydenn lan nan paspò tounen lò tèlman l vin ra. Tout kote se moun pilsoupil si w konn machann gazolin nan rantre Ench. Depi koze Baydenn nan tout kote yo fè paspò se kanaval lajounen kou lannwit. Gen anpil moun, granmoun kou timoun, ki konn menm al dòmi sou channmas oubyen devan biwo kote yo fè paspò yo pandan plizyè nwit, a a a, kòve yo fè. Youn pa janm reyisi pase vre.

Lanmò pou paspò

« Men kisa yon polisye fè yon dam ki te al fè paspò jodi lendi 27 fevriye 2023 a nan biwo Imigrasyon ki Petyonvil la nan Pak Senterèz. Li klè jounen jodia polisye chwazi detwi lavi pitit pèp Ayisyen tout jan tout fason nan peyi a. Jounen jodia anpil nan polisye yo ap mache pran gwo lajan nan men anpil moun ki vin fè paspò. Se tout kote w pase, polisye tounen Ajans vwayaj. Se nan tout sant kote y ap fè paspò nan peyi a si w pa peye yon polisye 100.000.00 pyas sa vle di w pako janm bezwen l vre ».

Sa a se pawòl yon sitwayen ki te la nan moman polisye a sasinen madanm nan ak yon bal zam gwo kalbi nan pye dwat li. Kouman sa te pase ? Nonm sa a ki te temwen an rakonte n, li te vin fè paspò ak madanm li ak 2 pitit li yo. Se nan moman polisye a parèt ak yon bann moun pou l al fè paspò pou yo preseprese. Kòm te gen anpil moun nan biwo a pat gen plas pou l te rantre anndan an.

Se konsa l koumanse simaye grenn bal tribòbabò kou Adèbal, yon gwo makout ki te ret nan Dèlma 3 pou yo ka ba l rantre. Malerezman se yon dam ki te tou pre l la ki te pran yon bal ki kraze pye dwat li tankou yon ze k sot tonbe nan panye ti machann. Panik ak gwo kouri nan tout kwen. Dapre enfòmasyon k pral tonbe madanm sa a pral rann dènye souf li nan menm aswè a sou kabann lopital.

Madanm pak Sent Terèz la se pa premye moun polisye yo touye nan koze paspò sa a. Zòn 8 fevriye yo konsa gen yon ti bebe ki toufe nan biwo yo rele KRLDI ki nan Taba a. Manman ti bebe kèk mwa sa a te vin fè paspò pou li pou l al nan Baydenn. Se konsa yon krèy polisye Lwijan Boje debake ak yon kolonn moun pou vin fè paspò 100.000.00 Pyas. Moun sou moun yo pa fouti rantrre ak bann madigra ki dèyè yo a.

Lwijan Boje yo pran simaye gaz devan kou dèyè. Ti bebe sa a ki te soufri opresyon te mouri toufe menm kote a. Devan ki tribinal manman ak papa ti bebe sa a pral pote plent pou ansasen yo ? Èske yo ka al pote plent devan menm matchòpwèl polisye Lwijan Boje machan paspò parèy yo. Anvan zak sasinany sa a biwo Lali a te fèmen pou kèk jou. Sa k te pase ? Mezanmi koze a tris anpil anpil.

Te gen yon fanm ki te monte sou yon tèt mi pou l ka lage kò l nan lakou a. Nan trase kata sou tèt mi an pye ti manzè a chape. Komisyon dankèt li al tonbe sou yon babele ki file kou razwa kay kwafè Kanapevè. Li fann sa n konnen m konnen an de bò si w konn zaboka nan mache Dekouze. Se lopital yo bijo mennen manzè pou al koud bòbòt li.

Fanmi l ak lòt moun ankò ki pat ka rantre nan biwo Imigrasyon an te move kou kong. Yo te koumanse voye galèt epi boule kawotchou devan baryè a. Sa te gen tan fè anpil bri kouri kòmkwa manifestan ta met dife nan biwo a. Men se pat vre. Sitiyasyon kabouya ak tèt chaje sa a se menmman parèyman Pòtopresn ak tout lòt biwo nan vil pwovens yo kote gen biznis fè paspò. Tout komisarya ak soukomisarya tounen boutik kote polisye ap vann paspò kou pate cho.

Sa a komik nèt, e anmenmtan ki revòltan tou. Jou ki te vandredi 17 fevriye a tout moun t ap konstate kouman 3 jenn gason vanyan kenbe de pye yon ti moun lonje l kou yon gòl pou travèse l yon bann tèt fè pou moun anndan Imigrasyon an. Gen 3 lòt jenn gason nan lakou a ki pe lonje men pou yo pran l. Si pa malè ti moun sa a ta chape gwo malè t ap rive l.

Pil mago Leta fè

Dapre enfòmasyon ki soti nan sistèm yo rele DIE a, pran 1[ye] pou rive 27 fevriye sèlman, Leta gen tan fè Nèfsan Katreventrèz Milyon Katsan Karantwui Mil (993.448.000) Pyas nan koze paspò sèlman. Mago sa n di la a se pou mwa fevriye a sèlman. Fòk nou sonje se depi koumansman janvye a lè Baydenn te fè anons : Etazini ap bay baryè lib pou kite kèk moun rantre lakay yo san pwoblèm.

Nasyon tankou Ayisyen, Nikaragweyen, Kiben ak Venezyelyen, se sitou moun sa a yo ki te gen chans sa a. Malgre tout mago Leta fè, okenn nan sèvis yo pa janm vin miyò vre pou yon yota. Nan Pòtoprens kou nan pwovens se toujou men kalvè ak gwo mago, gwo gagann, bouskilad, gwo kout kalòt marasa pou malere rive rantre nan yon biwo Imigrasyon pou al fè paspò. Moun yo brave Ensekirite, kidnaping pou y al fè paspò

Lekòl manman Mari ak papa Jezi chè, lavichè, pa gen travay se tout sa k fè anpil moun ap kouri kite Ayiti chak jou. Lè se pa nan kanntè pou al sèvi desè anba grenn dan reken, se nan liy pou al fè paspò pou bay polisye machann paspò sasinen yo swa anba grenn bal, swa anba kout gaz lakrimojèn. Anpil fwa w konn soti pou al fè paspò, menm menm jak ak dam sa a ak ti bebe Taba a se ak kout fwenn lanmò w kwaze e w bijo pran l tou.

Men n pap fini san n pa di mouche Leta yon flonn mèsi anpil pil sou pil. Mèsi Leta pou jan w maton nan manfouben anpil. Nan non moun ki mouri anba grenn bal oubyen gaz polisye ou byen sa pwent fè anfrajele sou tèt lantouray biwo Imigrasyon sou Lali nou di yon gwo manman Mèsi pou Papa Leta. Paske gras a fason w jere Imigrasyon jounen jodi a se yon paspò yon mò. Paspò vin pichè pase lò. Gras ak dosye Baydenn nan paspò tounen yon boul lò.

29 fevriye 2004

29 fevriye demilkat vye dat
Menm si lavi te toujou katkat
Menm wòch galèt nan dòmi
Sonje dat lòbèy ak salopri

Pat gen restan jandam ankò
Men te gen rès pwazon lanmò
Pat gen jèm makout nan nò
Men te gen pepinyè kòkmò
Anpil souf lavi rive nan bout
N te sonje rèy lanmò makout

29 fevriye demilkat vye dat
Lanmò te mache an kat pat
Menm wòch galèt nan dòmi
Sonje dat boujwa ak salopri
Menm tèt lanmori nan lanmè
Sonje rèy GNB lalwèt anmè

Pat gen restan jandam ankò
Men te gen rès pwazon lanmò
29 fevriye demilkat a minwi
Avan douvanjou rive gran ri
Souf lavi te gen tan fin mouri

Lavi te gen tan fèk fin deperi
Menm si kè lavi te toujo bat
Lanmò wòch galèt sou vye nat
Kare rèv li ak ti rèv po patat

Lamizè fè l lapide rès nam lavi
Se dat lòbèy ak salopri pouriti
Pat gen restan fatra nan lari

suite à la page(12)

La liberté d'un peuple se mesure à l'aune de l'intelligence, de la conscience et du courage



Jean-Jacques Dessalines, le fondateur de la patrie, s'enflamma : « Je ne veux garder avec moi que des braves...! » Après ces paroles héroïques, s'en suivirent des actes courageux

Par Robert Lodimus

« La révolution n'est ni un dîner de gala, ni une œuvre littéraire, ni un dessin, ni une broderie. On ne la fait pas avec élégance et courtoisie. La révolution est un acte de violence. »

(Mao Tsé-toung)

Depuis le 7 février 1986, Haïti est transformée en une « République » de palabres. Francis Farrugia a déjà statué sur le phénomène du « syndrome narratif » qu'il a relevé à travers les héros de certains grands écrivains comme Cervantès, Camus, etc. Par rapport au constat tiré de l'évolution de la crise politique et économique actuelle qui étrangle Port-au-Prince et ses provinces, la psychanalyse freudienne – si l'éminent savant était encore de ce monde – aurait probablement évoqué la présence d'un « syndrome de divagation verbale et scripturale » qui se manifeste à un niveau macrosociologique. En clair, – et étonnamment – la « liberté d'opinion », à laquelle aspiraient les masses haïtiennes durant toute la



Monument de José Marti sur la Place de la Révolution à Cuba

période de la dictature de 1957, parvient à suppléer les autres « libertés » qui demeurent pourtant tout aussi fondamentales pour construire une « démocratie » sans doublure, au sens qui objective l'aboutissement heureux d'une lutte populaire contre un système de gouvernance ploutocratique et totalitaire.

Parler n'est pas Agir. La pensée philosophique se matérialise dans les actes. C'est la capacité de prendre des décisions et d'agir dans le sens des intérêts collectifs qui couvre de gloire et d'honneur les femmes et les hommes qui ont pavé durablement le trajet sinueux et escarpé de l'Histoire. Jean-Jacques Dessalines, le fondateur de la patrie, s'enflamma : « **Je ne veux garder avec moi que des braves**...! » Après ces paroles héroïques, s'en suivirent des actes courageux. La Crête-à-Pierrot résista contre l'assaut des « Blancs » esclavagistes. À Vertières, l'Épopée se réimprima ! Et ce « Grand pays », dont nous sommes tous fiers, devint un Symbole planétaire de désasservissement de l'Être. Une Étoile de « Dignité » des peuples déshumanisés dans les chaînes du colonialisme.

Après son discours « **L'histoire m'acquittera** », dans le cadre du procès qui fit suite à l'échec de l'attaque déclenchée contre la caserne de Moncada à Santiago de Cuba le 26 juillet 1953, Fidel et Raúl Castro, emprisonnés d'abord par Batista et exilés ensuite à Mexico, comprirent la nécessité de matérialiser leurs idées constructives de visionnaires politiques, sociaux, économiques et culturels. Ils avaient agi en privilégiant les moyens de lutte qui sont subjugués par la conscience patriotique, les convictions idéologiques de changement sociétal et les croyances solennelles en un monde révolutionnaire équitable... C'est dans la Sierra Maestra que la « Parole s'est faite chair ». Et jusqu'à présent, malgré vents et marées, la révolution cubaine est encore parmi nous et avec les peuples opprimés par le néocolonialisme. L'œuvre monumentale des frères Castro, de Guevara, de Cienfuegos, de l'équipe héroïque du Granma... continue de survivre, avec fierté et dignité, à l'embargo économique de John F. Kennedy et de tous les présidents hégémonistes qui ont séjourné à la Maison Blanche de 1963 à nos jours.

Les États bourgeois et impériaux ont décidé entre eux que les populations du Sud n'ont pas droit au bonheur. Voyez comment dépérissent les mineurs en Afrique du Sud. Atteints de la tuberculose, les misérables travailleuses et travailleurs n'ont pas les moyens de se faire soigner dans les grands hôpitaux. Ils se voient abandonnés sur les trottoirs de l'indigence, après avoir offert durant plusieurs années leur santé en sacrifices aux capitaux assassins de la « mondialisation ».

Les paroles du pape François continuent de résonner comme une serinette de réveil aux oreilles des prolétaires et des intellectuels progressistes qui essayent d'ériger marche par marche l'escalier du chambardement planétaire qui fera lever une nuit les écluses du grand rêve de changement porté par les exploités du Capital. Le Chef du Vatican croit que la lutte des pauvres – parce qu'elle est juste – finira par triompher du néolibéralisme prédateur.

Le Prix Nobel de la Paix, l'Argentin Adolfo Pérez Esquivel du « Service Paix et Justice (SERPAJ) a écrit une lettre au président Barak Obama avant que celui-ci soit allé à Cuba le 20 mars 2016. Il a rappelé au dirigeant démocrate des États-Unis les paroles prophétiques du pape François dans le cadre de la « Rencontre des mouvements sociaux en Bolivie » :

« *Le futur de l'Humanité n'est pas seulement entre les mains des grands dirigeants, des grandes puissances et des élites. Il est fondamentalement entre les mains des peuples.* »

Le pape François est un érudit théologue, un militant solide des droits humains, un visionnaire politique. Il sait que les « mots », à eux seuls, ne suffisent pas à changer la face du monde. Néanmoins, ils permettent de réfléchir, de rassembler, de revendiquer, d'organiser et de lutter.

Les États signent des accords de paix. Mais font aussi la guerre pour protéger leurs intérêts. L' « Organisation » consacre et rationnalise la « Force » qui devient un facteur de « persuasion » ou de « dissuasion » dans toutes les formes de lutte sociale, politique, économique et culturelle. Le syndicalisme demeure le lieu où s'exerce la « force » des ouvriers et des ouvrières contre l'exploitation patronale. Le parti politique regroupe des individus d'une même tendance idéologique qui aspirent à prendre le pouvoir par les urnes ou par la lutte armée, afin d'« implémenter » – nous avons fait usage d'un anglicisme – un projet de société. Et ainsi de suite...

Le dernier discours du commandant Fidel Castro au 7ème Congrès du Parti communiste de Cuba est un Hymne au socialisme révolutionnaire qui a su prendre glorieusement sa place en Amérique à la barbe du Département d'État et du Pentagone.

Pour faire rire et réfléchir, le regretté Coluche et le génial Woody Allen se partagent une citation cocasse : « *Le fascisme, c'est ferme ta gueule; la démocratie, c'est cause toujours ?* » Le comble du paradoxe : c'est dans les disciplines qui font couler le plus souvent de la « bave intellectuelle stérile » que les universités du centre accordent les bourses aux étudiants de la périphérie : philosophie, sociologie, politologie, sciences juridiques... Ces pays, de préférence, auraient besoin d'experts formés dans les domaines pointilleux des **Sciences** et **Technologie** (S-T) par lesquels les régions nanties qui font partie du « club des sociétés industrielles » aient pu gravir le sommet du développement durable. Les régions défavorisées disposent-elles des compétences adéquates et des ressources économiques nécessaires pour aménager sur leurs territoires des lieux d'infrastructure de recherche scientifique moderne ? Les grands savoirs technologiques demeurent encore inaccessibles aux pays en voie de développement. C'est ce qui explique leur retard économique et financier considérable sur les sociétés impérialistes ou émergentes, comme les États-Unis, la France, le Canada, le Royaume uni, l'Allemagne, le Japon, la Russie, la Chine, la Turquie, l'Afrique du sud, le Brésil, la Corée du Nord, le Mexique etc.

Un État ne peut pas évoquer – voire réclamer pour lui-même – le concept d'« autodétermination » s'il est incapable de produire des biens et des richesses en quantité considérable et significative, de façon à satisfaire les besoins primaires, basiques, essentiels qui garantissent – au moins – la survie décente de sa population. L'enrichissement des nations industrialisées dépend amplement de l'adoption et de l'application de ce que Joseph E. Stiglitz [1] appelle la « stratégie économique expansionniste ».

L'autodétermination pour un État, n'est-ce pas le fait qu'il soit tout à fait en mesure de construire son « avenir » ? De tracer et de suivre sa propre voie politique tant dans l'environnement intrasociétal qu'extrasociétal ? Libre de prendre des décisions, d'adopter des mesures dans l'intérêt de la Nation? Libre de combattre toutes les formes d'ingérence internationale sur son territoire, conformément aux principes réglementaires introduits dans la Charte des Nations unies en 1951 ? Et selon les dispositions des droits et des devoirs prescrits dans la Constitution dont il se dote pour la « gouvernance équitable » de ses citoyens. Pour qu'un peuple puisse disposer de lui-même, il doit parvenir à maîtriser les connaissances théoriques et pratiques qui ont permis à d'autres nations de franchir les barrières du sous-développement et de s'installer dans les compartiments confortables des progrès technologiques et économiques ? Sans le pouvoir de création de la richesse que nous avons préalablement souligné, les zones périphériques n'échappent pas à l'humiliation de la pauvreté et au lasso de l'influence étrangère. Et les cerveaux des pays africains, caribéens, latino-américains, arabes, etc., s'aliéneront encore longtemps dans les industries de sous-traitance nord-américaines et européennes. En conséquence, les « mastodontes » de l'« impérialisme » se considéreront toujours comme les « maîtres absolus » de l'avenir des populations nécessiteuses. Pour conserver leurs privilèges sociofinanciers et prérogatives politiques dans le monde, ils se sont érigés honteusement en interrupteurs de croissance économique pour les États qu'ils hégémonisent et qu'ils dépouillent. N'est-il pas inconcevable que des personnalités de nationalité haïtienne, dominicaine, érythréenne, sénégalaise, hondurienne, vénézuélienne... spécialisées en « médecine », « ingénierie », « éducation », « droit », etc., abandonnent des professions utiles, et deviennent « chauffeurs de taxi » ou « manutentionnaires » sous-payés dans les mégapoles occidentales. Ils le font contre leur gré, – mais courageusement –, dans le but de subvenir aux besoins matériels et intellectuels de leurs proches. Alors que sur la plupart des continents, les déshérités du sort n'ont aucun accès aux services de base vitaux : santé, éducation... Mis à part la mauvaise foi des dirigeants politiques embourgeoisés, il faut admettre que l'émigration des spécialistes et des cadres rétrécit considérablement la surface des ressources humaines qui devraient être disponibles dans les pays où le « contrat social » est violé. Les individus décèdent sans diagnostic médical et sans médicament. C'est toujours triste et gênant de rencontrer des « médecins », des « ingénieurs », des « avocats », des « professeurs » qui se sont convertis en « vadrouilleurs » et « collecteurs de déchets » dans les manufactures des États-Unis, du Canada... L'insatisfaction au travail abrutit l'esprit. Engendre la frustration. La démarche ne consiste pas à « dévaloriser » une « profession » ou une activité quelconque d'emploi. Loin de nous cette idée. Nous dénonçons plutôt le gaspillage intellectuel et professionnel qui est institué, entretenu et pratiqué cyniquement dans les sociétés occidentales discriminantes en défaveur des immigrants diplômés des universités, originaires des pays en voie de développement.

La lutte pour la construction d'un **système planétaire de société révolutionnaire**, – jusqu'à preuve du contraire –, paraît un « chemin sûr» pour les peuples qui rêvent d'atteindre les berges d'une « Démocratie » à la Périclès. Le capitalisme a détruit l'édifice de la dignité humaine. Seule la réappropriation des moyens de production concentrés entre les mains d'une oligarchie sybarite, gloutonne et égoïste permettra aux pauvres, aux misérables de vivre comme des êtres humains. De sortir de l'assujettissement des bourgeois et de devenir des citoyens à part entière. Des esprits révolutionnaires affranchis de la prépotence du néolibéralisme.



L'œuvre monumentale des frères Castro, de Guevara, de Cienfuegos, de l'équipe héroïque du Granma... continue de survivre, avec fierté et dignité

Fidel a échappé à des centaines de complots d'assassinat ourdis par la CIA pour avoir rendu aux paysans les terres agricoles qu'ils travaillaient de leurs mains et qu'ils arrosaient avec la sueur de leur front. La « *renationalisation* » des ressources pétrolières du Venezuela a permis à Chavez de mettre sur pied des programmes sociaux, donc de développer des projets économiques, éducationnels, sanitaires, routiers, agricoles au profit des habitants de Las Delicias, et de tous les autres bidonvilles qui moisissaient dans l'extrême pauvreté. Soit dit en passant, le « **futur État haïtien révolutionnaire** » pourrait largement s'inspirer du modèle bolivarien pour refonder la Nation dessalinienne. Et pourquoi pas aussi de celui de la Lybie de Kadhafi où les richesses territoriales, les biens communs servaient à valoriser le mode de vie des familles : subsides, logements sociaux, subventions d'études universitaires même à l'étranger... ?

Après avoir perdu la deuxième guerre mondiale, le Japon a acquis une capacité encore plus grande en science et technologie qui lui a permis de reconstituer graduellement son autonomie en matière de puissance militaire, d'organisation et d'administration politiques. La fortification des ressources humaines et matérielles demeure la préoccupation majeure de l'État nippon. Et il y parvient grâce à l'esprit

suite à la page(14)

Police nationale, le spectre d'une implosion !



La police nationale d'Haïti

Par Catherine Charlemagne

La police nationale haïtienne en tant que force de maintien de l'ordre, en dépit de ses effectifs et de ses équipements, est à la limite de ses capacités d'opération. Elle n'en peut plus. Elle a même poussé à l'extrême ses limites en opération. Elle est à bout. Elle a déjà tout donné, tout tenté, aujourd'hui, elle s'essouffle. Le surplus de service que les pouvoirs publics lui demandent ne correspond nullement à ses prérogatives de force de sécurité publique. Cela ne relève pas de ses compétences. La police nationale est là pour faire respecter la paix publique non pour mener une guerre de haute intensité comme l'auraient demandé les différents gouvernements depuis sa création en 1995. Penser une minute que quelques milliers de policiers puissent garantir la sécurité de plus de onze millions d'habitants sur une superficie de près de 28 milles kilomètres carrés est une pure fiction. Cette fonction relève des forces armées.

La persistance des autorités politiques haïtiennes et surtout de la Communauté internationale à ne pas vouloir entendre parler des forces armées en Haïti, à vouloir demander plus à des policiers sous équipés et dont la formation est sujette à caution n'est rien d'autre qu'un suicide collectif. C'est ce qui est en train de se passer depuis quelques années avec la police nationale d'Haïti. La crise générale à laquelle l'opinion publique est en train d'assister au sein de la police depuis quelques semaines ne date pas d'aujourd'hui. Et elle n'est pas prête de trouver son épilogue tant que les autorités politiques et la Communauté internationale notamment ne comprennent pas que la police n'est pas une institution de défense nationale mais un simple corps de sécurité publique. Le peu de policiers qui existent en Haïti font déjà assez compte tenu de leur rôle et leur fonction, et cela, tous les responsables nationaux et internationaux le savent.

Or, les pays « amis » d'Haïti s'obstinent à priver cet unique corps de sécurité de l'essentiel dont il a besoin pour exécuter à bien sa mission qui est « Protéger et Servir ». Comment comprendre, en effet, que les dirigeants haïtiens n'arrivent pas à convaincre leurs tuteurs étrangers, particulièrement les Etats-Unis d'Amérique, qu'il est impossible, voire impensable que seuls quelques milliers de policiers ne possédant que quelques matériels rudimentaires puissent être le garant de la sécurité de la totalité du territoire ? Autre paradoxe de l'appui que ces tuteurs apportent aux autorités haïtiennes : comment expliquent-ils que même les commandes de matériels effectuées chez eux, donc ce qui leur permettra de suivre le cheminement de ces matériels de sécurité, ne sont jamais arrivés en Haïti, tout au moins très peu, alors même qu'ils ont été payés rubis sur ongle. L'exemple de véhicules blindés canadiens est l'illustration de ce paradoxe, sans oublier l'embargo américain sur les armes en Haïti.

Or, ces pays constatent que ces policiers qu'ils ont soi-disant entraînés et équipés sont totalement dépassés par la mission qu'on leur a confiée, justement, parce que ces missions dépassent largement le cadre de leurs compétences et même de leurs responsabilités. En faisant totalement allégeance à Washington, les autorités haïtiennes, depuis la dissolution de l'armée haïtienne et la création de la police nationale en 1995, livrent le pays pieds et poings liés à une sorte d'insécurité chronique qui, malheureusement, prend aujourd'hui une ampleur inattendue dépassant tout le monde y compris, d'ailleurs, les Etats-Unis qui ont favorisé en quelques sorte cette surenchère et se demandant s'ils doivent intervenir militairement ou non en Haïti pour rétablir la paix. Faisant face à un manque certain de leadership politique en Haïti et une défaillance d'autorité à la tête de l'unique corps de sécurité publique qui leur appartient d'ailleurs, Washington, Paris et Ottawa s'interrogent sur l'éventualité d'un éclatement de la police nationale.

En effet, il n'est un secret pour personne qu'au sein du commandement général de la police haïtienne, il y a un vrai problème de leadership et surtout de l'incompétence archi-connue des dirigeants de ce corps, ce qui complique davantage la problématique d'une prise en main de manière collective des policiers qui se sentent totalement abandonnés et qui tentent, depuis longtemps, de se faire entendre. Mais, outre l'incompétence caractérisée dont fait preuve la hiérarchie de la police nationale, il existe aussi un problème de la guerre des chefs au sein de la direction du PNH qui se déchire. Ce qui rend encore plus compliqué le rétablissement de la discipline au sein des troupes dont certains éléments qui se retrouvent là presque par hasard ne font qu'à leur tête quand ils ne bifurquent pas carrément vers les gangs armés qui pullulent le pays, tandis que certains abandonnent leur poste pour immigrer en Amérique latine. Alors que d'autres servent de chair à canon quand ils partent en opération avec des équipements beaucoup moins efficaces que ceux des groupes armés qu'ils sont censés combattre.



Les actions causées à l'aéroport Toussaint Louverture le jeudi 26 janvier par ces policiers venus accueillir à leur manière Ariel Henry ne sont pas faites pour améliorer l'image du pays

Enfin, il reste ceux qui se font kidnapper, tuer par des bandits sur l'ensemble du territoire par le seul fait qu'ils appartiennent à cette force de sécurité publique. Ainsi, sans défense et pratiquement sans le réel soutien d'une hiérarchie peu rassurante, il ne reste personne pour venir à leur secours. D'où la colère et la rébellion auxquelles on assiste ces derniers jours. Mais, en vérité, cela date de quelques années déjà. Rappelons-nous, les contestations des policiers sous la présidence de Jovenel Moïse en 2019 et 2020. A-t-on déjà oublié la série de manifestations organisées par le groupe de policiers qui s'étaient distingués par la violence dans leurs revendications en réclamant un meilleur traitement de salaire et plus de considération par leurs chefs hiérarchiques et les pouvoirs publics ?

Ce groupe de policiers connu sous le nom de : « Fantom 509 » avait déjà failli causer une explosion de l'institution au moment où un grand nombre d'entre eux, ayant à leur tête la policière Yannick Joseph, Agent II, voulait mettre en place le premier syndicat de la police nationale d'Haïti (SPNH). Il avait fallu toute l'intelligence des autorités politiques à ce moment-là pour que cette rébellion ne se transforme en guerre civile. Il a failli de peu pour que n'éclate la police haïtienne. C'était déjà le spectre de l'implosion. Ces policiers contestataires du Groupe *Fantom 509* manifestaient surtout après le massacre de plusieurs policiers par le chef de gang Izo 5 de Village-de-Dieu, tandis que, ni le commandement général de la police ni le gouvernement n'arrivaient à récupérer les cadavres de leurs frères d'armes. A quoi assistons-nous aujourd'hui si ce n'est à une répétition des faits des années 2019 et 2020? C'est la même revendication : des policiers au nombre de 6 ou 7 qui se sont fait massacrer à Liancourt, dans l'Artibonite par le gang de Savien, un gang de campagne dont le chef, un dénommé Lucson, reclus dans son fief au bord du fleuve met au défi les autorités politiques et policières de venir récupérer les corps mutilés de ces serviteurs de l'Etat tombés en opération. La honte absolue !

Les manifestations des policiers enregistrées à travers le pays pendant plusieurs jours allant du jeudi 26 au lundi 30 janvier 2023 ne peuvent être que la réponse de ces gardiens de la paix qui assistent quasi impuissants à la déchéance de leur institution croulée par la mauvaise gouvernance de leurs responsables. Depuis le début de l'année 2023, au moins 14 policiers de tout grade ont été tués dans des circonstances qui auraient pu être évitées et 2 ont disparu, là encore de manière incompréhensible pour les policiers rescapés qui se demandent à qui le tour et jusqu'à quand ils finiront de payer les pots cassés. Les manifestations violentes des policiers auxquelles on avait assisté le jeudi 26 janvier sont les signes d'un grave malaise au sein de l'institution policière qui mérite forcément un grand toilettage. Mais, compte tenu de la conjoncture politique et de la crise, il demeure dangereux et ce serait même inefficace de se lancer dans des réformes de grande envergure avec des autorités politiques sans aucune légitimité, voire inconstitutionnelle. D'où quelques rafistolages qui ont été effectués au sein des commandements de la police par son Directeur général, Frantz Albé, lui-même acculé par les policiers contestataires, la presse et l'opinion publique en général.

La sortie brillante, voire violente, des policiers le jeudi 26 janvier dans la capitale, ce qui aurait pu causer de pertes en vie humaine s'il y avait eu la moindre provocation de la part des policiers non grévistes, surtout ceux qui protégeaient les bâtiments



Le groupe de policiers connu sous le nom de : « Fantom 509 »

publics et même le Premier ministre de facto, Ariel Henry, ne doit pas faire oublier les conditions dans lesquelles travaillent, évoluent sur le terrain et dans la vie de tous les jours ces policiers qui ne demandent qu'à faire leur travail. Certes, les actions causées à l'aéroport Toussaint Louverture le jeudi 26 janvier par ces policiers venus accueillir à leur manière Ariel Henry qui rentrait du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté des Etats de l'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) qui s'est organisé en Argentine ne sont pas faites pour améliorer l'image du pays à l'étranger, d'autant que le Premier ministre de facto avait sans doute paniqué à l'annonce que des policiers voulaient s'en prendre à lui.

Mais, il n'en demeure pas moins qu'il faut comprendre le ras-le-bol de ces agents de la fonction publique dont il faut mettre les actes et le comportement sur le compte du désespoir. Bien sûr, il y a eu quelques casses et des dégâts collatéraux ; néanmoins, ces contestataires ne cherchaient pas à s'en prendre systématiquement à tout un chacun, ce d'autant plus qu'ils étaient soutenus par une partie de la population qui les accompagnaient tout le long de leur parcours. On l'avait remarqué, ils avaient des cibles précises, telles que la Direction générale de la police, à Clercine, la Résidence privée du chef du gouvernement de Transition, à Vivi-Michel à Pétion-Ville, la Résidence officielle du Premier ministre, à Musseau, l'aéroport Toussaint Louverture, etc. En tout cas, ces mouvements de contestation d'une partie du corps de la police à quelques années d'intervalle, sont à prendre très au sérieux par les pouvoirs publics.

Personne n'a intérêt de voir que l'unique corps de sécurité publique du pays se délite de manière continue et par la même occasion laisse la population sans aucun recours à la merci de groupes armés qui ne demandent et qui ne cherchent que ce cas extrême. Mais, d'une façon ou une autre, si l'on ne met pas d'ordre au sein de la hiérarchie de la police nationale, si rien n'est fait de sérieux afin de prendre en compte les revendications de base de la police, qu'on ne s'étonne pas que ce spectre d'implosion au sein de cette institution ne devienne une réalité. Ce n'est le souhait de personne, en tout cas, pas le nôtre, car il n'est jamais bon que l'Etat se retrouve en conflit avec ses serviteurs, donc à lui-même. Cela pourrait se transformer en une véritable bombe d'autodestruction, surtout en cette conjoncture où plane la probabilité d'une intervention militaire étrangère sur le pays.

C.C

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conforme du Ministère Public, accueille l'action de la demanderesse, la dame née Yolande LOUIS-JUSTE en la forme maintient le défaut faute de comparaitre octroyé à l'audience du vendredi deux Décembre deux mille vingt-deux contre le sieur François DENIS, admet en conséquence le divorce de la dame née Yolande LOUIS-JUSTE contre le sieur François DENIS, pour injures graves et publiques faits prévus à l'article 217 du code civil haitien: Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux aux torts exclusifs de l'époux. Ordonne à l'officier de l'état civil de la section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers. Compense les dépens vu la qualité des parties Commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification du présent jugement

RENDU DE NOUS, Jean Osner PETIT PAPA. Juge au Tribunal de Première Instance du ressort de Port-au-Prince, en audience civile publique et ordinaire du vendredi deux décembre deux mille vingt-deux, en présence du Substitut Commissaire du Gouvernement. Me. Eunide LEGERME faisant office du Ministère Public, et avec l'assistance de Marie Yolande Cadet Zetrenne. Greffière du siège

Il est ordonné....etc...

En foi de quoi...

How the U.S. and Canada are Wooing Latin America and the Caribbean to Front for their Plan to Invade Haiti (2)

(The second of three parts)



Canada's PM Justin Trudeau arriving in Nassau, Bahamas on Feb. 15 for the 44th CARICOM meeting

by Travis Ross

At the behest of Washington, Canada has begun a "significant military deployment in Haiti," according to Canadian Ambassador to Haiti Sébastien Carrière.

Despite U.S. pressure since last



Statue in Port Salut, Haiti of a Haitian planting the Haitian flag in a MINUSTAH helmet.

October, Canada played hard to get in accepting the responsibility for leading the third foreign invasion of Haiti in the past three decades. But now, it has relented.

"We took over," Carrière told journalist Madeleine Blais-Morin on the program *Les Coulisses du Pouvoir* on Feb. 19. "We delivered armor. There have been two deliveries since October. There would be a third delivery in the next few days, and another one later in February. There is this CP-140 surveillance operation, intelligence sharing, there are ships arriving. Listen, it's still military deployment in a significant way."

This deployment is justified by Haitian de facto Prime Minister Ariel Henry's request to the United Nations on Oct. 7, 2022 for a foreign "special military intervention" into Haiti to fight "gang violence." But the Haitian people's overwhelming hostility to this proposal can be understood by Haiti's recent experience with UN military occupation.

MINUSTAH – Haiti's Occupation by a Brazilian-led UN Military Force

On the day that a U.S. SEAL team kidnapped President Jean-Bertrand Aristide from his home in the Port-au-Prince suburb of Tabarre on Feb. 29, 2004, the U.S., Canada, and France landed troops in Haiti, militarily occupying the country for the next three months.

Then on Jun. 1, 2004, they handed off the occupation to a much more cheaply paid multinational army called the UN Mission to Stabilize Haiti or MINUSTAH.

Although the force varied in size over the 13 years it was deployed in Haiti, MINUSTAH averaged about 9,000 military troops and 4,000 police officers from 56 mostly poor countries around the world. Brazil led the mission in which Latin American soldiers predominated, mostly from Brazil, Argentina, Chile, Bolivia, Ecuador, and Uruguay. Ironically, most of these nations were then led by "pink tide" presidents who should have shunned collusion with Northern imperialist powers in policing Haiti after a clearly U.S.-backed coup, as Venezuela and Cuba did.

"MINUSTAH is how the U.S. has outsourced its control of Haiti," author and activist

Bill Quigley explained. The UN force helped consolidate the post-coup government of Washington's puppet Gérard Latortue and committed multiple crimes and massacres against the Haitian people. In 2010, Nepalese UN soldiers introduced cholera into the country leading to over 10,000 deaths and hundreds of thousands were sickened. Meanwhile, MINUSTAH's first commander, a Brazilian general, "complained of the pressure to use violence and resigned his position by fall 2005."

MINUSTAH soldiers also committed hundreds of acts of rape and sexual assault on Haitian women and minors, even operating a child-sex ring. Multiple cases of rape and poverty-compelled prostitution left at least 265 children abandoned when MINUSTAH left Haiti.

The UN occupation effectively throttled Haitian democracy, helping to install the Haitian Bald Headed Party (PHTK) as the dominant force in Haitian politics in 2011. Under PHTK rule, state institutions have been dismantled or withered, so that today de facto Prime Minister Ariel Henry rules without a single elected official.

A monument built in Port Salut to MINUSTAH's victims captures the feelings of most Haitians: a pile of skulls with a UN blue helmet on top with the words "MINUSTAH, Kolera." A Haitian man stands above, impaling the helmet with a flagpole flying the Haitian bicolor, his fist raised in defiance.

Opposition to CELAC's Support for an Intervention in Haiti

A day before January's CELAC Summit, Lula received a letter from "Mouvement Dialogo 2000" that was signed by two prominent Argentinians: artist, peace activist, and Nobel-Prize-winner Adolfo Perez Esquivel and long-time human rights activist and co-founder of "Mothers of the Plaza de Mayo", Nora Cortiñas.

"We particularly call on the Brazilian government, which you preside over, to support the Haitian people's rights by rejecting any military intervention, by withdrawing from the 'Core Group,' and by working for its dissolution, and the closure of the UN trusteeship office (BINUH)," the letter reads.

"The Haitian people are rising up against the enormous social and political crisis they face and the threat of a new military occupation that the United States is openly promoting" and demand "the resignation of the de facto government of Ariel Henry – a government not elected by the Haitian people but imposed and supported by those powers through the disastrous 'Core Group' – and total respect for its sovereignty and self-determination."

Movement Dialogo 2000, Esquivel, and Cortiñas also "categorically reject these new attempts at occupation and any interference."

It is evident why many fear that Lula might again throw his support behind another foreign intervention in Haiti. He has never acknowledged or apologized for Brazil's role in undermining Haitian democracy and sovereignty by leading MINUSTAH's military force. His huge influence in Latin America could have a direct influence on whether a multinational "special military force" or "security assistance" will be assembled and sent to Haiti.

As the Black Alliance for Peace (BAP) points out, nowhere in the Buenos Aires "declaration do they mention the role of the international community in creating the current crisis in Haiti.



Haiti's de facto Prime Minister Ariel Henry with Argentina's President Alberto Fernandez at the CELAC Summit in Buenos Aires.

Nowhere do they mention that the crisis is a crisis of imperialism, brought on by the United Nations, the Core Group, the United States, Canada, and other so-called 'friends' of Haiti in the international community."

The risk remains that Lula might "exceptionalize" Haiti again, as he did in 2004. "CELAC's position on Haiti is ill-informed and dangerous, representing an all-too-frequent, reactionary 'Haiti exception' when it comes to the 'progressive' governments of the Americas," BAP concluded.

Indeed, Lula's February visit with U.S. President Joe Biden ironically focused on "supporting democracy" (which Washington has repeatedly sabotaged in Brazil) and included a discussion on "insecurity in Haiti." It remains to be seen whether, as Dr. Jemima Pierre has observed, the leftism of the Americas "collapse[s] at the door of Haitian sovereignty" and betrays "a people that have given so much to the struggles for sovereignty and independence in the region."

Gauging the Support for an Intervention of Haiti by CARICOM and its Members

CELAC's receptiveness to a foreign military intervention in Haiti is shared by a few key Caribbean governments.

On the same day that CELAC published the Buenos Aires Declaration, CARICOM issued a statement that it had begun contacting "Haitian stakeholders over the past few weeks about their willingness to attend a meeting in a CARICOM country." The regional body reiterated its desire to assist in bringing all stakeholders "together in their search for a consensus agreement."

Despite "reaching out to stakeholders," CARICOM only invited Ariel Henry to represent Haiti at their three-day 44th biannual meeting that began Feb. 15 in Nassau, Bahamas. Other political factions and civil society groups were not invited.

(Jamaican PM Andrew Holness led a CARICOM delegation to Haiti on a three-day visit from Feb. 27 to Mar. 1. In addition to again sitting with Haiti's de facto prime minister, the delegation also met with the Montana Accord coalition, Henry's principal rival for power. The CARICOM delegation "agreed to provide direct support to the Haitian National Police to help bolster security," according to the Bahamian daily The Tribune.)

Haiti's security crisis was top of the list for discussion in the bilateral meetings held between heads of government. This gathering also focused on the waves of Haitian migrants arriving on the shores of CARICOM countries as they flee poverty and worsening violence. Several members have complained about the expenses involved in housing and deporting these "migrants" – refugees fleeing violence and deprivation.

At the meeting, CARICOM, for the time being, rejected the call for military intervention. "Those of us on the periphery who might be calling in troops and so on, it's a bit premature on our part," said the CARICOM's Minister of Foreign Affairs, Dr. Amery Browne.

But, according to a CBC report, "both Jamaica and the Bahamas have said they are willing to contribute by sending members of their own security forces. Other Caribbean countries

suite à la page(14)

The Last Thing Haiti Needs Is More Canadian Gunboat Diplomacy



Canadian warships, HMCS Athabaskan (left) and HMCS Halifax, have been deployed to Haitian waters, but it's not the first time that Canada has sent gunboats to Haiti

by Yves Engler

At a Caribbean Community summit on Feb. 16 in the Bahamas, Justin Trudeau announced that Canada would deploy two naval vessels to Haiti. Canada's prime minister made the announcement to please Washington and prod the small, largely Black, Caribbean nations to dispatch their forces to a nation born in a revolt against racial slavery.

As an antidote to the inevitable mainstream media sugar-coated reports praising the mission to "help" Haiti, here's a quick history of Canadian naval interventions in that neighborhood:

"Since 1960, Canada has used its military forces at least 26 times in the Caribbean to support Canadian foreign policy," wrote Sean Maloney in the 2000 book *Canadian Gunboat Diplomacy*. Canadian gunships have been sent to Haiti on multiple occasions.

After a deadly earthquake rocked Haiti in 2010, the government deployed two vessels and 2,000 troops instead of Canada's Heavy Urban Search and Rescue (HUSAR) Teams, which are trained to "locate trapped persons in collapsed structures." According to internal documents the Canadian Press examined after the disaster, government officials feared that post-earthquake "political fragility has increased the risks of a popular uprising, and has fed the rumor that ex-president Jean-Bertrand Aristide, currently in exile in South Africa, wants to organize a return to power." *HMCS Athabascan* and *Halifax*

suite à la page(16)

LES FONDATIONS D
UN DÉFI POUR L



Bill Gates détient aujourd'hui 113 milliards de dollars, et se tient à la quatrième place, après Elon Musk, Jeff Bezos, et Bernard Arnault.

Par Myret Zaki*

L'impact planétaire des actions poursuivies par de richissimes fondations, comme Gates ou Soros, nécessite un contrôle démocratique. Sans quoi, des intérêts spécifiques pourraient phagocyter l'intérêt général. Aux États de jouer leur rôle d'ultime gardien des démocraties.

Aujourd'hui, les grandes fondations philanthropiques, créées par des milliardaires, financent de nombreux aspects de la vie des citoyens, se substituant aux fonds publics. Cette puissance exercée par des entités privées soulève d'importantes questions de responsabilité sociale, qui sont loin de recevoir l'attention nécessaire. En effet, bien que ces structures pèsent de plus en plus lourd sur le devenir de l'économie, de la santé, de la culture, de la recherche scientifique et académique, ou de l'information, elles ne rendent pas de comptes au public et ne sont pas élues démocratiquement pour assumer une telle responsabilité. Il n'existe en effet pas d'audits indépendants de leurs activités, en dehors d'instances comme la Cour des comptes en France.

Quels impacts sociaux et/ou économiques ont-elles eus à travers leurs financements? Quelles améliorations concrètes ont-elles apportées à la société? Quels ont été les effets indésirables pour le bien commun ou pour la démocratie? On en sait très peu à ce sujet. Pourtant, des fondations comme celles de Bill Gates, de George Soros, ou de Louis Vuitton affectent en partie – sans partir dans des délires conspirationnistes – les informations que nous lisons, la culture que nous consommons, les médicaments que nous prenons, la recherche académique que nous étudions, ou les décisions d'instances comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Or, ces fondations philanthropiques, qu'elles soient américaines ou européennes, ne sont pas responsables devant les citoyens et contribuent selon leur bon vouloir, contrairement aux élus qui allouent des fonds publics à différents domaines d'intérêt général. Bref, les responsabilités des fondations ne sont pas à la hauteur de l'impact qu'elles exercent.

Secteur de la santé publique

Si l'on prend l'exemple de la Fondation philanthropique Bill & Melinda Gates, créée il y a 23 ans par le fondateur de Microsoft et son épouse, elle est dotée de plus de 50 milliards de dollars et représente aujourd'hui le premier donateur privé de l'OMS, avec 10 % du budget, ce qui lui confère un pouvoir démesuré sur cette agence de l'ONU. Cette dépendance excessive envers des fonds privés n'est pas sans problèmes. Elle risque d'obliger l'OMS à faire siennes les priorités de son donateur.

L'essentiel du financement fourni par la Fondation Gates est lié aux agendas spécifiques de la fondation, comme l'explique à Swissinfo un professeur à l'Université de Georgetown, également directeur à l'OMS. Cela signifie, d'après lui, que l'OMS ne peut pas vraiment décider des priorités en matière de santé globale, et qu'elle est tributaire des priorités d'un acteur privé qui ne rend compte qu'à lui-même. Comme la Fondation Gates l'explique elle-même, il lui faut opérer des choix quant à ce qu'elle finance; par exemple, elle se concentre sur l'éradication de la poliomyélite ou sur les questions d'immunité.

La préférence des philanthropes privés tend à aller vers des objectifs mesurables et réalisables à court terme, car cela leur permet d'afficher des résultats concrets et d'assurer une bonne réputation pour la philanthropie privée. C'est du moins l'idée exposée par Linsey McGoey, professeure de sociologie à l'Université d'Essex et auteure du livre «Il n'y a pas de cadeau gratuit : la Fondation Gates et le prix de la philanthropie» (No Such Thing as a Free Gift: The Gates Foundation and the Price of Philanthropy). En revanche, renforcer les systèmes de santé dans les pays en développement est un objectif moins aisément mesurable, plus désintéressé, au long cours, et qui se retrouve dès lors délaissé et sous-financé.

D'autres critiques ont souligné le refus de la Fondation Gates de soutenir une levée momentanée des brevets sur les vaccins anti-Covid, qui aurait permis aux pays en développement de produire des vaccins pour leur population. La Fondation favorisait ainsi la défense des intérêts du secteur pharmaceutique aux dépens de ceux du plus grand nombre, contrairement à sa vocation proclamée. Mais au final, peu de critiques se sont élevées au sein de l'OMS. Fin 2020, le New York Times a appelé cette autocensure « The Bill Chill ». On arrive au cœur du problème de gouvernance : livrer des causes publiques aux mains d'acteurs privés ne permet pas de les questionner démocratiquement, et peut difficilement garantir une protection des intérêts du plus grand nombre.

Le secteur de l'information

Dans le monde de l'information aussi, les fondations philanthropiques ont acquis un poids important. Nombre de médias ont dû se tourner vers ces institutions, faute de recettes suffisantes des lecteurs et des annonceurs. Cela soulève des risques évidents pour l'indépendance de l'information. Un journal soutenu par une fondation ne publiera pas d'enquêtes négatives sur cette dernière et sur les milliardaires qu'elle représente. Les dons ou mécénats de fondations milliardaires peuvent influencer la ligne éditoriale des médias bénéficiaires. Ce risque pour la liberté d'information n'est pas suffisamment pris en compte.

Les mêmes problèmes de gouvernance précités se posent, avec cette fois, une acuité particulière. Car l'indépendance de l'information est le pilier central des démocraties. Une saine distance doit être maintenue entre les organes d'information et les classes les plus aisées de la société, qui ont l'impact le plus important sur le monde politique, scientifique, culturel, économique et environnemental. Ce problème relève de la gouvernance des fondations. L'autonomie qui leur est laissée n'est plus adaptée à leur importance.

En France, le quotidien Libération appartient désormais à un «Fonds de dotation pour une presse indépendante», mis en place par le milliardaire Patrick Drahi. La rédaction est-elle indépendante pour autant? La question du contrôle s'avère primordiale ici, comme l'explique Julia Cagé, économiste des médias. L'auteure a expliqué dans son ouvrage (L'information est un bien public), que ce n'est pas un fonds de dotation qui garantit, en soi, l'indépendance d'un journal, mais la gouvernance démocratique du fonds, qui doit inclure les salariés et les journalistes.

Or, dans le cas de Libération, ces derniers ne sont pas impliqués dans les prises de décision. Le fonds de dotation n'offre donc pas une garantie d'indépendance aux journalistes, pas plus que s'ils travaillaient au Washington Post, détenu en direct par le milliardaire Jeff Bezos, fondateur d'Amazon. De même, si Jeff Bezos avait créé une «fondation Bezos pour les médias», mais qu'il avait nommé lui-même tous les membres du conseil d'administration, il n'y aurait pas plus de gain en termes d'indépendance.

D'autres fondations ne rachètent pas directement des journaux, mais agissent comme des mécènes réguliers pour nombre d'entre eux. Là aussi, un positionnement de mécène permanent pour le secteur des médias ne facilite pas une couverture médiatique critique des activités de ce mécène. Citons l'exemple de l'Open Society Foundation, la fondation philanthropique du milliardaire George Soros, le spéculateur qui s'est enrichi dans les années 90 en pariant contre la Banque d'Angleterre. Sa Fondation, dotée de 20 milliards de dollars, aide de très nombreux titres à travers le monde, parfois à coup de centaines de milliers de dollars par an, en poussant, à l'intérieur des États-Unis comme partout dans le monde, une idéologie atlantiste, pro-américaine et pro-démocrate.

Parmi ses bénéficiaires, le Consortium international de journalistes d'investigation, qui a obtenu 3,2 millions de dollars de dons entre 2017 et 2021, d'après le site de l'Open Society. Un montant conséquent. Imaginons maintenant qu'une fuite des paradis fiscaux couverte par le Consortium concerne des comptes non déclarés par George Soros. Que se passera-t-il? On voit ici la difficulté d'enquêter sans complaisance sur une entité qui fournit 3,2 millions de dollars d'aides. Entre 2016 et 2018, George Soros n'a payé aucun impôt fédéral aux États-Unis. Le site ProPublica, qui a reçu 1,45 million de dollars de dons de la Fondation Open Society entre 2017 et 2019, a certes dévoilé l'information, mais son article excusait le milliardaire en citant ses représentants, qui justifiaient le non-paiement d'impôts par des pertes financières.

Il en allait autrement de la couverture du Wall Street Journal. Peut-être parce qu'il est indépendant de Soros, le WSJ a révélé en 2017 que le milliardaire a transféré pas moins de 18 milliards de sa fortune dans ses fondations, dirigées par son fils Alexander, ce qui lui a permis de défiscaliser cet énorme montant, et de déduire 20 % de cette valeur de son revenu personnel. Moins complaisant, le journal s'étonne que personne, dans la classe politique, n'ait levé un sourcil à ce sujet. Peut-être parce que George Soros finance aussi massivement les campagnes politiques?

Sur le site de l'Open Society, on peut constater que les donations en faveur des médias sont massives. Elles se concentrent largement sur les médias d'Europe de l'Est et jusqu'aux frontières de la Russie. Quel est l'impact de ces financements sur les contenus? Ces financements sont-ils conditionnels à certains contenus? Quels types de messages sont délivrés par les médias financés? Ont-ils une ligne idéologique proche de celle de leur donateur? Exercent-ils un impact politique sur l'opinion publique de ces pays ? Des informations transparentes à ce sujet seraient d'un intérêt public évident, car les lecteurs qui lisent ces publications n'ont pas toujours conscience des bailleurs de fonds qui sont derrière. Les fondations qui financent les médias dans de telles proportions ne peuvent se dédouaner de leur responsabilité sociale dans la formation des opinions à l'échelle planétaire, tout comme Twitter et Facebook sont aujourd'hui lourdement responsabilisés par les États.

Comme l'Open Society, la Fondation Bill & Melinda Gates soutient certains titres, comme le journal britannique The Guardian. En 2010, ce quotidien a lancé une rubrique «développement global» sponsorisée par la fondation. Le contenu, axé sur l'Afrique, est-il complet et indépendant? On a pu constater en 2021 que les informations critiques liées aux activités de Bill Gates en Afrique sont absentes du journal. Fin mars 2021, le média

Reporterre publie une enquête fouillée. Elle montrait comment la Fondation Gates avait mené un lobbying intensif à Bruxelles, versant 1,3 million d'euros pour exercer des pressions sur la Commission européenne, afin de déréguler les «nouveaux OGM». Objectif : inciter l'Afrique à suivre la voie de l'UE et accepter cette nouvelle



Fondation Bill et Melinda Gates, Seattle, Washington, 8 décembre 2014 - lembi - @Shutterstock



Le fondateur du groupe français de télécoms et de médias Altice, Patrick Drahi (G), et le patron d'Altice France, Alain Weill (D), assistent à l'inauguration du Campus Altice à Paris, le 9 octobre 2018 - Eric Piermont - @AFP

E MILLIARDAIRES :
LA DÉMOCRATIE



Le PDG de LVMH Bernard Arnaud au salon VivaTech, Paris, 5 juin 2018 – Frederic Legrand – COMEO – @Shutterstock

variété d'OGM, dans laquelle Bill Gates a beaucoup investi en Afrique. Sans grande surprise, l'information n'a pas été reprise par le Guardian.

En 2014, l'ONG Grain, a révélé que sur 3 milliards de dollars consacrés par la Fondation Gates au développement agricole en Afrique entre 2003 et 2014, seuls 4 % étaient allés directement au continent africain, dont la moitié à des organisations internationales. La part du lion, elle, aurait financé des laboratoires américains. Selon le rapport de Grain, «pas un centime de la Fondation n'est allé à des programmes de développement conduits par des agriculteurs africains, même si ces derniers fournissent toujours 90 % des semences du continent». Certes, cette information a été reprise par le Guardian, mais c'est l'exception qui confirme la règle. Une liste des points de vue critiques sur le travail de la Fondation Gates en Afrique est fournie ici par l'ONG «U.S. right to know», et un coup d'œil rapide permet de voir que ce sont à 99 % des ONG et des médias indépendants qui font le travail critique.

Dans d'autres cas, ce sont les conflits d'intérêts qui peuvent être hautement problématiques. Ainsi, la Fondation Gates a été couverte, pendant des années, par deux chroniqueurs du New York Times, David Bornstein et Tina Rosenberg, qui avaient un conflit d'intérêts majeur : ils travaillaient en même temps pour un groupe lourdement financé par la Fondation : Solutions Journalism Network. C'est ainsi que des années durant, le NYT, un des journaux qui influencent le plus l'opinion mondiale, a publié des articles complaisants et orientés à propos des projets de la Fondation Gates.

L'idée d'un journal qui est la «voix de son maître» n'est donc pas une caricature. Dans l'absolu démocratique, le maître doit être le citoyen. Pour ce faire, la forme juridique adéquate de la propriété d'un média doit garantir son indépendance, et le capital propre du média doit être irrévocable et inaliénable, contrôlé par la rédaction. Avec les exemples de mécénat précités, les conditions d'une véritable indépendance dans le secteur de l'information ne sont pas remplies.

Le secteur de la culture

Dans le secteur de la culture, le mécénat d'entreprise s'avère souvent imbriqué avec des objectifs de marketing et d'image, mais aussi d'optimisation fiscale, qui sont devenus communs aux grandes fondations philanthropiques. Prenons l'exemple de la Fondation Louis Vuitton. L'institution parisienne a bénéficié des profits records engrangés ces dernières années par le groupe LVMH, qui ont fait de Bernard Arnault et sa famille la première fortune mondiale, devant Elon Musk. Le géant du luxe, qui détient notamment les marques Louis Vuitton, Dior, Tiffany, Moët & Chandon et Givenchy, a créé cette fondation en 2005, comme réponse à la création de la Fondation Pinault, qui possède le groupe rival Kering (Gucci, Yves Saint Laurent, Balenciaga…).

Le musée de la Fondation Vuitton, inauguré en 2014, a coûté près de 800 millions d'euros, a révélé Marianne en 2017, soit huit fois le coût initialement estimé. Mais surtout, «grâce aux avantages fiscaux et divers tours de passe-passe, LVMH a réussi à faire payer par l'État 80 % de ce montant, soit plus de 610 millions d'euros». Des faits confirmés en 2018 par la Cour des comptes. Bernard Arnault, qui avait proclamé sa volonté de «faire un cadeau à la France» avec ce bâtiment, l'a donc fait payer à 80 % par les Français. LVMH avait mis à profit la loi Aillagon de 2003 sur le mécénat fiscal, qui permet aux entreprises de déduire 60 % des donations de leur impôt sur les sociétés. Cela signifie que pour une somme de 10000 € dédiée au mécénat, une entreprise ne paiera, après déduction fiscale, que 4000 €. À cette déduction se sont ajoutées quelques astuces annexes pour réduire encore la facture fiscale de LVMH.

Relativement récent en France, l'essor du mécénat des entreprises, «bénéficie de conditions fiscales particulièrement avantageuses, au risque de soulever de légitimes interrogations quand ces opérations servent de support à de gigantesques actions de communication», écrivait Jean-Michel Tobelem, spécialiste du mécénat et professeur associé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, dans les colonnes du Monde en 2014. Tout en bénéficiant d'arrangements fiscaux depuis sa création, la Fondation Louis Vuitton a rendu payantes les visites de son musée, malgré son caractère culturel relevant de l'intérêt général. Sur le site de la Fondation, l'entrée est à 16 euros le plein tarif (en hausse par rapport aux 14 euros de 2014). Un choix qui tranche même avec les grands mécènes américains, dont l'entrée aux musées est gratuite. Jean-Michel Tobelem note que la fondation Vuitton est une sorte d'émanation marketing de l'entreprise LVMH : *«C'est là le sens de la création de la fondation : forger une alliance imaginaire entre une multinationale gourmande de profits et des « actifs » capables d'apporter une précieuse valeur ajoutée à ses produits : Paris, le patrimoine, la culture et l'art de vivre à la française. »*

Le groupe LVMH, qui «dispose de relais politiques et médiatiques sans équivalent en raison de l'énormité de ses dépenses publicitaires, tenait déjà à distance les discours critiques». Avec la Fondation, un pas supplémentaire était franchi. Selon le professeur Tobelem, Bernard Arnault devenait alors «par la magie du mécénat, un protecteur admiré et désintéressé des arts et de la culture». Or, constatait-il, «l'entreprise se situe dans une perspective d'optimisation fiscale et fait payer par l'ensemble des Français plus de la moitié du coût de la fondation».

De même, la Fondation Cartier, admirée pour son soutien aux artistes, a reçu peu de critiques. Mais pour Tobelem, là aussi, la démarche relève d'abord d'un désir de marketing raffiné des produits du célèbre joaillier : *« L'instrumentalisation des artistes – les mêmes que l'on trouve dans tous les musées et centres d'art du monde – vise à lutter contre la banalisation de produits qui n'ont pas souvent d'artisanal que leur réputation. »*

Quand le mécénat devient sponsoring

Les fondations françaises ont engagé 12 milliards d'euros en 2020. Elles détiennent 32 milliards d'euros d'actifs, d'après le think tank Terra Nova. Les cas précités nous permettent d'identifier deux problèmes. Premièrement, celui de la responsabilité sociale engagée lors du financement de domaines d'activité qui relèvent de l'intérêt général, comme la santé publique ou l'information. Deuxièmement, celui de la confusion entre les intérêts spécifiques de l'entreprise (marketing, optimisation fiscale) et le véritable engagement pour le bien commun. À l'occasion du rapport sur LVMH, puis dans un rapport de 2021, la Cour des comptes a souligné que la frontière devenait «de plus en plus floue entre mécénat et sponsoring». Elle a mis en garde contre les risques de confusion entre intérêt général et intérêts privés. Les frontières sont en effet devenues ténues entre responsabilité sociale de l'entreprise (qui ne justifie pas de déduction fiscale), mécénat (qui justifie une déduction fiscale) et dépenses en vue du développement commercial.

Par ailleurs, on trouve les mêmes dirigeants aux manettes de la fondation et de l'entreprise fondatrice. Ce ne sont pas toujours des bénévoles. «Cette situation va à l'encontre du critère de la gestion désintéressée», note le rapport. À cet égard, l'une des faiblesses identifiées par Terra Nova est la tentation des fondations de se «construire une image moralement avantageuse du philanthrope ou de l'entreprise mécène, construction qui peut être jugée comme du social washing, de l'ethical washing ou du greenwashing». Le think tank recommande principalement de favoriser une «gouvernance plurielle» des fondations, en intégrant plus systématiquement les bénéficiaires (directs, ou porteurs de projets financés par les fondations distributrices) dans les processus de sélection des projets, dans l'accompagnement, la mise en œuvre et l'évaluation.

Rendre des comptes : une impérieuse nécessité

Toutefois, une gouvernance plus inclusive ne suffit pas. La notion d'accountability (responsabilité, reddition de comptes) est encore plus centrale. Lorsque des institutions atteignent un poids et un impact comparables à celui de collectivités publiques, elles doivent être régulées comme telles. Washington et Bruxelles ont par exemple considéré que les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram), bien qu'ils soient des entreprises commerciales privées, avaient pris une telle importance dans la formation de l'opinion et du débat public, qu'ils devaient être régulés comme tels et coopérer avec les autorités dans la lutte contre la désinformation. Dans chaque pays, les autorités leur ont demandé de rendre des comptes pour les contenus qu'ils hébergent et les supervisent bien audelà de ce que prévoit la loi pour des entités de droit privé.

Selon le même modèle, et de manière encore plus justifiée, il s'agit d'établir le constat que les fondations philanthropiques, bien que ce soient des entités privées, ont un impact social majeur qui ne permet plus d'ignorer leur activité ou la laisser évoluer dans l'opacité, et qui incite à les considérer comme des entités politiquement responsables. Reconnaître cette qualité revient à mettre en place la gouvernance adéquate. Les grandes fondations philanthropiques devraient rendre des comptes, audités de manière indépendante, dans les pays où elles opèrent le plus intensément, en divulguant des rapports transparents sur les bénéficiaires de leurs aides, sur les choix opérés, sur la nature des actions menées, sur la pertinence des buts et des missions poursuivis, sous l'angle de l'intérêt général, et sur leurs impacts, tant positifs que négatifs, sur l'ensemble des bénéficiaires et des parties prenantes concernées.

C'est à cette condition que les fondations de milliardaires seront adéquatement contrôlées par des contre-pouvoirs démocratiques, qui éviteront qu'une accumulation d'intérêts spécifiques ne phagocyte l'intérêt général, par démission de l'État. Les caisses des États sont peut-être vides, mais il leur reste un dernier pouvoir, celui de réguler. Sans se faire acheter.

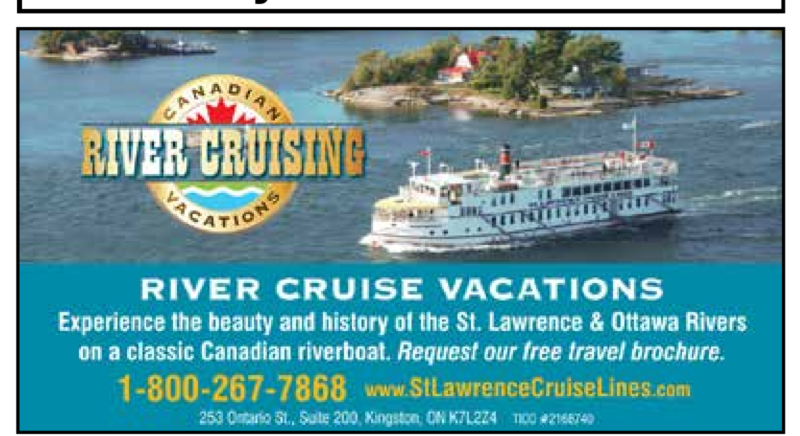
***Myret Zaki** est journaliste économique. Elle a été responsable des suppléments financiers du quotidien Le Temps, puis rédactrice en chef du magazine économique suisse Bilan, et a publié plusieurs best-sellers liés à l'actualité financière.Twitter : @Myret-Zaki

Elucid 22 Février 2023





Page d'accueil du site de l'Open Society de George Soros – Casimiro PT – @Shutterstock



Amérique latine : unité et larges fronts



La tendance progressiste émergente actuelle est impressionnante, en particulier dans Notre Amérique. Sauf certains pays. | Photo: Nodale

Par José (Papo) Coss*

Ces dernières années, en Amérique latine et dans les Caraïbes, nous connaissons de nombreux cas où les forces de gauche se sont unies et ont triomphé.

Il existe des conjonctures historiques qui entraînent des changements politiques et sociaux, qui sont le résultat de décennies de lutte et de résistance. Il appartient aux secteurs progressistes de détecter et d'évaluer ces conditions objectives et de prendre les mesures correspondantes les plus appropriées.

Ne pas profiter de ces moments historiques peut entraîner une perte d'élan et une léthargie des mouvements pour le changement, laissant place à un renversement des processus révolutionnaires.

Ces dernières années, en Amérique latine et dans les Caraïbes, nous connaissons de nombreux cas où les forces de gauche se sont unies et ont triomphé. Il y a également eu des moments particuliers où l'opportunité a été momentanément perdue.

La tendance progressiste qui se dessine actuellement est impressionnante, en particulier dans notre Amérique. À l'exception de quelques pays comme le Paraguay, l'Uruguay, l'Équateur, le Guatemala, le Costa Rica, le Salvador et le gouvernement issu d'un coup d'État au Pérou, tous les autres pays de la région sont aux mains de fronts unitaires qui ont réussi à harmoniser leurs différences idéologiques afin d'accéder au pouvoir politique.

Le pouvoir économique est toujours entre les mains des forces néo-libérales et rétrogrades, désormais désespérées par la poussée des populations contre la privatisation des services publics essentiels. C'est pourquoi l'empire américain essaie maintenant d'articuler diverses stratégies de renseignement pour nous diviser.

Cependant, les récentes victoires électorales au Brésil, par Luiz Inacio da Silva (Lula) du Parti des Travailleurs et du "Frente de Todos", suivies du triomphe de Gustavo Francisco Petro par "Colombia HUMANA", indiquent qu'il s'agit d'un saut politique qualitatif en faveur de la justice sociale et de la démocratisation, qui n'a pas été vécu depuis le début du 21ème siècle.

Bien entendu, il ne faut pas sous-estimer l'ennemi interne et externe, qui recourt aux vieilles tactiques de protestations sociales et de vandalisme, qui ont déjà échoué au Venezuela. Ce processus a reflété beaucoup de maturité et d'astuce de la part du président Nicolás Maduro et du Parti socialiste unifié, qui a sagement cédé la place au "Frente Amplio de la Patria", parvenant à vaincre tous les agents dissidents.

En effet, la récente croissance durable de l'économie vénézuélienne et la solide unité du peuple sont très significatives, ce qui a un impact favorable sur l'ensemble de la région. D'où le renforcement du MERCOSUR et d'autres alliances régionales que nous verrons bientôt.

La même chose se produit au Mexique, avec le leadership cohérent et audacieux d'AMLO et de "MORENA", ainsi qu'en Bolivie, avec l'économiste exceptionnel Evo Morales, Luis Alberto Arce et le légendaire "Movimiento al Socialismo".

D'autres victoires électorales récentes, comme au Honduras avec Xiomara Castro du parti Libertad et "Refundación Libre", ainsi qu'au Chili, avec Gabriel Boric de "Apruebo Dignidad", rejoignent le chœur unitaire d'espoir représenté par les gouvernements progressistes de la région.

Si nous regardons dans une perspective plus large, c'est le continent qui se projette comme l'exemple à suivre en ce moment historique, pour toute l'humanité.

Enfin, n'oublions pas que c'est le Cuba révolutionnaire, avec sa résistance courageuse et pleine d'abnégation pendant plus de 64 ans (1959-2023), qui a ouvert la voie à cette ère triomphante des forces progressistes de notre Amérique.

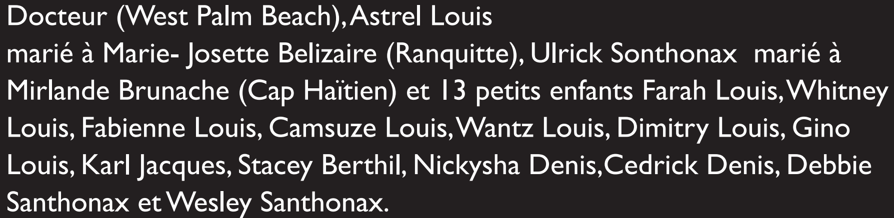
Par conséquent, profitons de cette conjoncture des plus propices pour resserrer les rangs de manière combative, comme l'a fait AMLO, et exiger la fin du blocus et de la sale guerre économique criminelle contre la glorieuse patrie de José Julián Martí Pérez et Fidel Castro Ruz.

*José (Papo) Coss est diplômé de l'UPR (Universidad de Puerto Rico) et étudiant au programme de doctorat en histoire du Centre d'études avancées de Porto Rico et des Caraïbes ; ancien président de la FUPI (Fédération universitaire pro-indépendance) et leader étudiant au début des années 1970. Producteur de spectacles et consultant.

TeleSur 15 Février 2023
Traduction Bernard Tornare
16 Février 2023

DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous avons le regret de vous annoncer le décès de Christiane Louis "Man Luc" Hyppolite
Cette femme courageuse, toujours joviale et travaillante entrepreneuse et indépendante
Née le 15 Janvier 1924 à Ranquitte, Décédée à l'âge vénérable de 99 ans le 18 Février 2023 à New York au côté de sa fille aînée et ses petits enfants.
Elle laisse dans le deuil 6 enfants Alerte Jacques, veuve (New York) , Guilaine Louis Saint- Jacques mariée à Hénock Saint- Jacques (Montréal), Yannick Docteur (West Palm Beach), Astrel Louis marié à Marie- Josette Belizaire (Ranquitte), Ulrick Sonthonax marié à Mirlande Brunache (Cap Haïtien) et 13 petits enfants Farah Louis, Whitney Louis, Fabienne Louis, Camsuze Louis, Wantz Louis, Dimitry Louis, Gino Louis, Karl Jacques, Stacey Berthil, Nickysha Denis, Cedrick Denis, Debbie Santhonax et Wesley Santhonax.



Elle avait beaucoup plus d'enfants que le nombre officiel car elle était considérée comme la mère de tous les enfants du quartier.
Son départ nous peine énormément.

L'Exposition aura lieu Samedi 4 Mars 2023 De 5:00PM à 9:00PM
Au Salon Funéraire Caribe
1922 Utica Avenue, Brooklyn NY 11234

Les funérailles seront chantées
Le Dimanche 5 Mars 2023 a 9: 00AM
A Église Hébron D'Expression Française Des Adventistes
Du 7ième jour 1256 Dean Street, Brooklyn New York 11216
L'Inhumation aura lieu au Cimetière de Canarsie
1370 Remsen Ave, Brooklyn NY 11236
Paix à son âme!

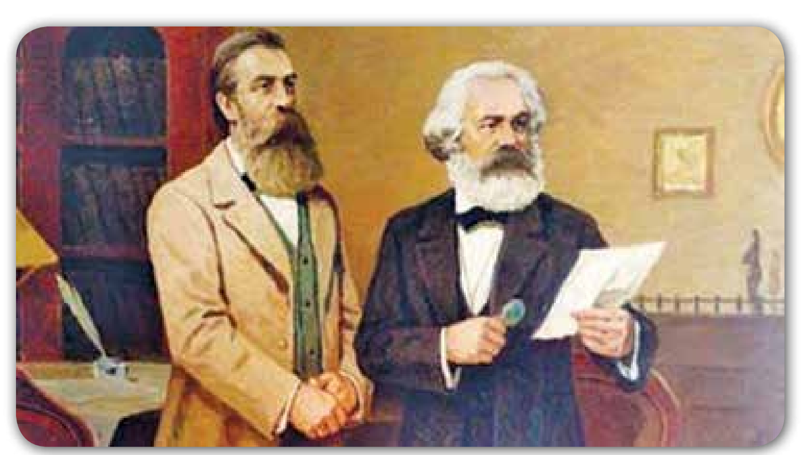
Suite de la page (6)

Men rèstan viris rès oligachi
Se te pwazon pou pepinyè lavi

Men te gen rès pwazon lanmò
Pat gen jèm makout nan nò
Men te gen pepinyè kòkmò
Anpil souf lavi rive nan bout
N te sonje rèy lanmò makout
29 fèvriye 2004 nan tout lakou
Te pran vye kou grif koukou
29 fevriye 2004 mò yo sonje w avi
Se te jou anpil jèm lavi te mouri

J. Fatal Pya

175e anniversaire du Manifeste du Parti communiste : 22 février 1848



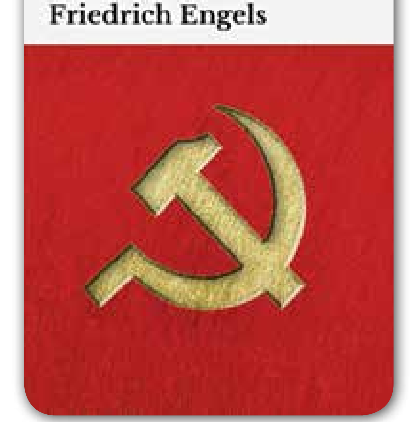
Les dirigeants révolutionnaires Friedrich Engels et Karl Marx, auteurs du Manifeste du Parti communiste qui fait de façon décisive le bilan de l'expérience et de la conception du monde communistes, et trace le rôle historique de la classe ouvrière

Le 22 février 2023 est le 175e anniversaire de la publication de la première édition du Manifeste du Parti communiste écrit en 1848 par Karl Marx et son ami de longue date et disciple Friedrich Engels. Le Manifeste du Parti communiste est devenu le livre le plus lu et le plus demandé au monde. L'attitude envers ce livre distingue à ce jour ceux qui sont révolutionnaires parce qu'ils utilisent le marxisme comme guide à l'action de ceux qui sont bornés et dogmatiques et poursuivent un but différent.

Karl Marx était d'abord et avant tout un révolutionnaire. Ses découvertes de la loi générale du développement de la société et de la nature, le matérialisme dialectique et le matérialisme historique, et de la loi spécifique du mode de production capitaliste, la théorie de la plus-value, ont été formulées et présentées au monde avec la certitude que sans théorie révolutionnaire, il ne peut y avoir de mouvement révolutionnaire.

En tant que révolutionnaire, dès sa jeunesse dans les années 1840, Marx a participé à la solution pratique des problèmes de la révolution. Il a mené une lutte idéologique et polémique résolue et s'est engagé dans un travail théorique pour faire progresser le mouvement révolutionnaire.

Comme révolutionnaires, Marx et Engels ont rompu avec l'idéologie bourgeoise dès le début. À mesure que leur travail révolutionnaire progressait, ils ont développé leur idéologie et leur théorie. Ils ont porté une attention de tous les instants au mouvement pratique de la classe ouvrière, lui apportant une idéologie et une théorie au service du mouvement révolutionnaire et conformes aux conditions concrètes. Ils n'ont pas tiré leurs idées des idées. Au contraire, ils ont fait progresser la pratique révolutionnaire et élaboré les idées pour la servir.



Le Manifeste du Parti communiste

Aujourd'hui, comme au temps de Marx, il est crucial de porter la plus grande attention à la pratique sur une nouvelle base historique. La pratique révolutionnaire est le point de départ des idées et non l'inverse. Tout comme à l'époque de Karl Marx, il est nécessaire aujourd'hui de développer la pratique révolutionnaire en partant du présent, en partant de la réalité concrète. Il faut bien saisir que les idées qui contribuent à propulser de l'avant le mouvement révolutionnaire ne peuvent être trouvées que dans la pratique révolutionnaire du monde d'aujourd'hui.

Il existe toutes sortes de gens qui se disent disciples de Marx. Les pires sont ceux qui ont appris par cœur des passages des œuvres de Marx et se prétendent marxistes. Il y a également leurs proches alliés, ceux qui formulent un programme en empruntant des idées des livres et exigent que la classe ouvrière les suive.

Même après que la bourgeoisie et la réaction mondiale aient proclamé la mort du communisme, il en est encore qui concèdent à contrecœur que le communisme est théoriquement valable, mais qui, dans la foulée, proclament qu'en pratique il est impossible d'instaurer un système qui sera la condition de l'émancipation complète de la classe ouvrière. La logique même du développement contredit cette thèse. Il est vrai que le monde de Marx et le monde tel qu'il est aujourd'hui ne sont pas les mêmes. Bien que les lois du développement de l'économie et de la société découvertes par Marx continuent d'opérer, elles se manifestent différemment dans la vie réelle et doivent être découvertes et redécouvertes dans la vie réelle.

Tous les développements de la période actuelle ont donné raison à Marx et au marxisme. Tous ceux qui désirent être révolutionnaires doivent suivre le marxisme comme guide de leur pratique. Le Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste), se basant sur les découvertes de Karl Marx, a élaboré la pensée marxiste-léniniste contemporaine à partir des conditions actuelles, tout comme Marx le faisait dans les conditions de son époque. Nous devons cet accomplissement contemporain au travail de pionnier de Marx, car sans ses contributions théoriques antérieures, le travail contemporain ne serait pas possible.

Ce que nous apprécions tout particulièrement en cet anniversaire de la publication de la première édition du Manifeste du Parti communiste de Karl Marx et Friedrich Engels est le fait que leur œuvre a révolutionné la pensée humaine. Tous les grands changements révolutionnaires conduisant au renversement final de la société de classes seront attribués au nom et à l'œuvre de Marx et Engels.

Dans son essai intitulé De certaines particularités du développement historique du marxisme, Lénine écrit : « Notre doctrine, disait Engels de lui-même et de son célèbre ami, n'est pas un dogme, mais un guide pour l'action. Cette formule classique souligne avec force et de façon saisissante un aspect du marxisme que l'on perd de vue à tout instant. Dès lors, nous faisons du marxisme une momie difforme et mutilée, nous évacuons son âme vivante, nous sapons ses bases théoriques fondamentales que sont la dialectique, la théorie de l'histoire en tant que mouvement plein de contradictions et auquel rien n'échappe ; nous affaiblissons son lien avec les problèmes pratiques et précis de l'époque, susceptibles de se modifier à chaque nouveau tournant de l'histoire. »

Dans cet essai écrit en 1910, quinze ans après la mort d'Engels, Lénine fait ressortir un des plus grands problèmes de la révolution, celui du rapport de la conscience philosophique prolétarienne avec les tâches concrètes de la révolution prolétarienne dans un temps et un espace particuliers. La conscience philosophique prolétarienne progresse pendant que la conscience philosophique bourgeoise dégénère. Les deux sont dans un rapport inverse l'une à l'autre : l'offensive de l'une signifie le repli de l'autre. Les « problèmes pratiques et précis de l'époque » changent « à chaque nouveau tournant de l'histoire » et exigent également un développement de la conscience philosophique prolétarienne.

Aujourd'hui, il faut que les grandes forces productives humaines et les rapports humains modernes et l'intelligence générale que ces forces ont créés favorisent les peuples du monde. Ou bien les forces productives sont libérées des limites étroites dans lesquelles les maintient la vieille société civile, ou bien nous continuerons de souffrir des effets des terribles forces destructrices déchaînées contre nous et le monde, comme c'est le cas aujourd'hui.

Du point de vue de l'Ancien, il s'agit de détruire les forces productives par des crises et des guerres. Karl Marx les appelait des guerres d'extermination généralisée et de famine. Aujourd'hui des nations entières font face à la destruction.

Du point de vue du Nouveau, il s'agit de trouver les moyens de canaliser les grandes forces productives humaines et les rapports humains et l'intelligence générale qu'elles créent pour avancer les intérêts de l'humanité.

Quand Karl Marx et Friedrich Engels ont commencé leur lutte contre leur « conscience philosophique d'autrefois », c'était le début de leur lutte organisée contre la bourgeoisie. Cela comprenait un certain besoin de « voir clair en nous-mêmes », mais ce n'était pas par solipsisme, le but était de créer une nouvelle « conscience philosophique » qu'on pourrait appeler « conscience philosophique prolétarienne ». Ce n'était pas une affaire de conscience personnelle, mais une affaire de conscience de classe. Voici une longue citation de Karl Marx tirée de la Préface de la Contribution à la critique de l'économie politique qui présente succinctement les points de vue de Marx et Engels sur la nécessité de « régler nos comptes avec notre conscience philosophique d'autrefois » : « Le premier travail que j'entrepris pour résoudre les doutes qui m'assaillaient fut une révision critique de la Philosophie du droit, de Hegel, travail dont l'introduction parut dans les Deutsch-Franzosische Jahrbucher, publiés à Paris, en 1844. Mes recherches aboutirent à ce résultat que les rapports juridiques — ainsi que les formes de l'État — ne peuvent être compris ni par eux-mêmes ni par la prétendue évolution générale de l'esprit humain, mais qu'ils prennent au contraire leurs racines dans les conditions d'existence matérielle dont Hegel, à l'exemple des Anglais et des Français du XVIIIe siècle, comprend l'ensemble sous le nom de 'société civile', et que l'anatomie de la société civile doit être cherchée à son tour dans l'économie politique. J'avais commencé l'étude de celle-ci à Paris, et je la continuai à Bruxelles où j'avais émigré à la suite d'un arrêté d'expulsion de M. Guizot.

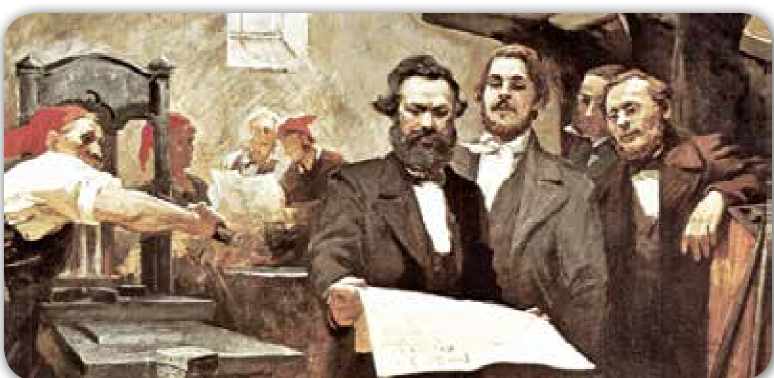
« Le résultat général auquel j'arrivai et qui, une fois acquis, servit de fil conducteur à mes études, peut brièvement se formuler ainsi : dans la production sociale de leur existence, les hommes entrent en des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté, rapports de production qui correspondent à un degré de développement déterminé de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports de production constitue la structure économique de la société, la base concrète sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique et à laquelle correspondent des formes de conscience sociale déterminées. Le mode de production de la vie matérielle conditionne le processus de vie sociale, politique et intellectuelle en général. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être ; c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience.

« À un certain stade de leur développement, les forces productives matérielles de la société entrent en contradiction avec les rapports de production existants, ou, ce qui n'en est que l'expression juridique, avec les rapports de propriété au sein desquels elles s'étaient mues jusqu'alors. De formes de développement des forces productives qu'ils étaient, ces rapports en deviennent des entraves. Alors s'ouvre une époque de révolution sociale. Le changement dans la base économique bouleverse plus ou moins rapidement toute l'énorme superstructure. Lorsqu'on considère de tels bouleversements, il faut toujours distinguer entre le bouleversement matériel — qu'on peut constater d'une manière scientifiquement rigoureuse — des conditions de production économiques et les formes juridiques, politiques, religieuses, artistiques ou philosophiques, bref, les formes idéologiques sous lesquelles les hommes prennent conscience de ce conflit et le mènent jusqu'au bout.

« Pas plus qu'on ne juge un individu sur l'idée qu'il se fait de lui-même, on ne saurait juger une telle époque de bouleversement sur sa conscience de soi ; il faut, au contraire, expliquer cette conscience par les contradictions de la vie matérielle, par le conflit qui existe entre les forces productives sociales et les rapports de production. Une formation sociale ne disparaît jamais avant que soient développées toutes les forces productives qu'elle est assez large pour contenir, jamais des rapports de production nouveaux et supérieurs ne s'y substituent avant que les conditions d'existence matérielles de ces rapports soient écloses dans le sein même de la vieille société. C'est pourquoi l'humanité ne se pose jamais que des problèmes qu'elle peut résoudre, car, à y regarder de plus près, il se trouvera toujours que le problème lui-même ne surgit que là où les conditions matérielles pour le résoudre existent déjà ou du moins sont en voie de devenir.

« À grands traits, les modes de production asiatique, féodal et bourgeois moderne peuvent être qualifiés d'époques progressives de la formation sociale économique. Les rapports de production bourgeois sont la dernière forme contradictoire du processus de production sociale, contradictoire non pas dans le sens d'une contradiction individuelle, mais d'une contradiction qui naît des conditions d'existence sociale des individus ; cependant les forces productives qui se développent au sein de la société bourgeoise créent en même temps les conditions matérielles pour résoudre cette contradiction. Avec cette formation sociale s'achève donc la préhistoire de la société humaine.

« Friedrich Engels avec qui, depuis la publication dans les Deutsch-Franzosische Jahrbucher de sa géniale esquisse d'une contribution à la critique des catégories économiques, j'entreprenais par écrit un constant échange d'idées, était arrivé par une autre voie (comparez avec sa Situation des classes laborieuses en Angleterre) au même résultat que moi-même, et quand, au printemps de 1845, il vint lui aussi s'établir à Bruxelles, nous résolûmes de travailler en commun à dégager l'antagonisme existant entre notre manière de voir et la conception idéologique de la philosophie allemande ; en fait, de régler nos comptes avec notre conscience philosophique d'autrefois. Ce dessein fut réalisé sous la forme d'une critique de la philosophie post-hégélienne. Le manuscrit, deux forts volumes in-octavo, était depuis longtemps entre les mains de l'éditeur en Westphalie lorsque nous apprîmes que des circonstances nouvelles n'en permettaient plus l'impression. Nous abandonnâmes d'autant plus volontiers le manuscrit à la critique rongeuse des souris que nous avions atteint notre but principal, voir clair en nous-mêmes.

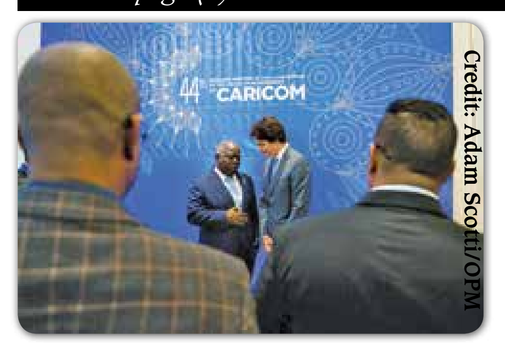


Marx et Engels à l'imprimerie de la Rheinische Zeitung à Cologne (Tableau de E. Chapiro)

« De différents travaux dans lesquels nous avons exposé au public à cette époque nos vues sur diverses questions, je ne mentionnerai que le Manifeste du Parti communiste, rédigé par Engels et moi en collaboration, et le Discours sur le libre-échange publié par moi. Les points décisifs de notre manière de voir ont été pour la première fois ébauchés scientifiquement, encore que sous forme polémique, dans mon écrit, paru en 1847, et dirigé contre Proudhon : Misère de la philosophie, etc. L'impression d'une dissertation sur le Travail salarié, écrite en allemand et rassemblant les conférences que j'avais faites sur ce sujet à l'Association des ouvriers allemands de Bruxelles, fut interrompue par la révolution de Février et par mon expulsion de Belgique

suite à la page(14)

Suite de la page (9)



Credit: Adam Scott/OPM

Canada's PM Justin Trudeau with Bahamian PM Philip Davis at the CARICOM meeting in Nassau on Feb. 15.

that have forces that could assist in such a mission include Barbados, Belize, Guyana, Suriname, and Trinidad and Tobago."

Jamaican PM Andrew Holness had previously stated that "Jamaica would be willing to participate in a multinational security assistance deployment."

The leadership of Guyana had also previously stated that they support a military intervention in Haiti.

The Bahamas' Prime Minister Philip Davis sees the increased flow of Haitian refugees as "a substantial threat," and said he "would send troops or police to Haiti as part of a peacekeeping force if asked to do so by the United Nations or the Caribbean Community."

Nonetheless, Davis wants the leadership of his powerful northern neighbors. "What we in CARICOM have come to appreciate is that we do not have the resources to be able to deal with the Haiti problem ourselves, and we do need outside help and that help, we are looking to the North, to Canada and the United States, to come to the fore," he said.

The Bahamian Foreign Minister Frederick Mitchell stated the matter clearly: "Canada has been asked to take the lead."

Therefore, Canadian Prime Minister Justin Trudeau was accompanied by Ambassador to Haiti Sébastien Carrière, Ambassador to the UN Bob Rae, and his national security adviser Jody Thomas when they all attended CARICOM's biannual meeting. Trudeau announced that Canada will provide $12.3 million in new humanitarian assistance and $10 million for the International Office on Migration (IOM) to support migrants in the region.

Trudeau recently confirmed sending a Canadian military plane to surveil Haiti and support "anti-gang" operations. At the CARICOM meeting, he announced that Canada's sending of two Kingston-class naval vessels to patrol the waters around Haiti. This is on top of sending many armored vehicles to the Haitian National Police (PNH) to "combat gangs."

According to a statement on Trudeau's website, he had bilateral meetings with the leaders of Barbados, the Bahamas, Jamaica, and Haiti, who all want foreign military intervention in Haiti.

A coalition of countries willing to back a military intervention in Haiti is forming. Trudeau has stated that Canada is not willing to lead a multinational "special military force" into Haiti, but has been trying to get a regional body – CARICOM, CELAC, or the Organization of American States (OAS) – to take the lead. If this does not work, an ad hoc "Coalition of the Willing," made up of a hodgepodge of Latin American and Caribbean nations may have to suffice.

Although today acting coy, Canada played a a leading role in the 2004 coup against democratically elected President Jean-Bertrand Aristide and has doggedly supported Ariel Henry, despite his illegitimacy and evidence of his involvement in Jovenel Moïse's murder.

Meanwhile, the Caribbean's most vociferous cheerleader for foreign military intervention into Haiti is the neighboring Dominican Republic, which is not a CARICOM member. In January, President Luis Abinader recently reiterated his call to "build a strong military force to help the Haitian National Police." Over the past year, Abinader has expelled tens of thousands of Haitians and Dominicans of Haitian descent from the Dominican Republic, including pregnant women.

(To be continued)

Travis Ross is a teacher based in Montreal, Québec. He is also the co-editor of the Canada-Haiti Information Project at canada-haiti.ca. Travis has written for Haiti Liberté, Black Agenda Report, TruthOut, and Rabble.ca. He can be reached on Twitter.

Suite de la page (7)

d'une dynamique perfectionniste insufflée par la Loi fondamentale sur l'éducation qui remonte à l'année 1947. Les autorités gouvernementales ont transformé les horreurs de la bombe atomique larguée sur Hiroshima et Nagasaki en moteurs de propulsion « instructionnelle ». Ce pays est animé de l'esprit du surpassement. Être « bon » ne suffit plus pour combattre dans l'arène de la compétition internationale, il faut viser l'« excellence ». Les Japonais se sacrifient. Entreprennent de longues études académiques. Les étudiants asiatiques brillent dans les grandes universités de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Ils accumulent des « connaissances actives » et non des « connaissances passives subies ». De retour dans leur patelin, ces jeunes intellectuels deviennent de véritables agents de progrès social et de développement économique. Ils apparaissent aux yeux du monde comme des références vivantes qui mettent en lumière les fondements philosophiques de Wang Yangming. Ce penseur du néoconfucianisme, représentant de « l'école de l'Esprit » de Chang Hao, affirme : « *La connaissance est le début de l'action : l'action, l'accomplissement de la connaissance.* »

Henri Bergson disait lui-même : « *Il faut agir en homme de pensée et penser en homme d'action.* »

Enseigner, c'est «transmettre un savoir quelconque » à un individu. Mais dans un but précis : celui de lui fournir les outils théoriques et pratiques qui sont en corrélation avec l'acte de « produire »! L'enseigné part donc de la phase dite de « l'abstraction » et chemine tranquillement et sûrement vers l'étape importante de la « concrétude ».

La connaissance active permet aux humains – tant sur le plan individuel que collectif – de transformer leur environnement spiritualo-physique et de l'adapter à l'étendue de leurs ambitions sociales, économiques, politiques et culturelles. Le pouvoir de changer vient du « savoir » qui relève du « doute méthodique cartésien ».

Seulement, aucune « Révolution » n'est spontanée. Encore moins, pacifique. Elle demeure l'aboutissement difficile, le produit complexe de la multiplication des frustrations et revendications populaires respectivement inapaisées et insatisfaites. Il faut lui préparer une base idéologique. Donc, l'organiser. La concevoir. Puis l'accoucher. Par voie naturelle. Ou par césarienne. L'important est de la faire naître d'une façon ou d'une autre. La nourrir pour la maintenir en vie. Avec un projet de société qui soit bien cadré dans le périmètre des objectifs spécifiques définis et imposés par les impératifs de la lutte.

Robert Lodimus

[1] Joseph E. Stiglitz, Prix Nobel de l'Économie, *Quand le capitalisme perd la tête*, Éditions W.W. Norton, New York,

Suite de la page (13)

qui en résulta.

« La publication de la Neue Rheinische Zeitung en 1848-1849 et les événements ultérieurs interrompirent mes études économiques, que je ne pus reprendre qu'en 1850 à Londres. La prodigieuse documentation sur l'histoire de l'économie politique amoncelée au British Museum, le poste favorable qu'offre Londres pour l'observation de la société bourgeoise et, enfin, le nouveau stade de développement où celle-ci paraissait entrer avec la découverte de l'or californien et australien, me décidèrent à recommencer par le commencement et à étudier à fond, dans un esprit critique, les nouveaux matériaux. Ces études me conduisirent partiellement d'elles-mêmes à des disciplines qui semblaient m'éloigner de mon propos et auxquelles il me fallut m'arrêter plus ou moins longtemps. Mais ce qui surtout abrégea le temps dont je disposais, ce fut l'impérieuse nécessité de faire un travail rémunérateur. Ma collaboration qui dure maintenant depuis huit ans, au New York Tribune, le premier journal anglo-américain, entraîna, comme je ne m'occupe qu'exceptionnellement de journalisme proprement dit, un éparpillement extraordinaire de mes études. Cependant, les articles sur les événements économiques marquants en Angleterre et sur le continent formaient une partie si considérable de mes contributions que je me devais d'en connaître tous les aspects pratiques, qui ne sont pas du domaine de la science de l'économie politique proprement dit.

« Par cette esquisse du cours de mes études sur le terrain de l'économie politique, j'ai voulu montrer seulement que mes opinions, de quelque manière d'ailleurs qu'on les juge et pour si peu qu'elles concordent avec les préjugés intéressés des classes régnantes, sont le résultat de longues et consciencieuses études. Mais, au seuil de la science comme à l'entrée de l'enfer, cette obligation s'impose : « Qui si convien lasciare ogni sospetto ; Ogni viltà convien che qui sia morta. »

(Qu'ici l'on bannisse tout soupçon Et qu'en ce lieu s'évanouisse toute crainte.)

Karl Marx a créé une nouvelle conception du monde, une conscience philosophique prolétarienne, en réglant ses comptes avec « la conscience philosophique d'autrefois ». Il y a aujourd'hui une nécessité urgente de régler à nouveau ses comptes avec la conscience philosophique bourgeoise.

Tiré du Site du Parti communiste Marxiste-léniniste du Canada

PAR CES MOTIFS

Sur la demande de Me. Pierre Joël JEAN,Av
Le tribunal, après en avoir délibéré conformément et au vœu de la loi, statuant publiquement, par défaut au nom de la République et à. charge d'appel, accueille l'action de France Derby EXAVIER représenté par sa Tutrice Velienne CADESTIN contre le sieur Franckel pour être juste, fondée et constante; maintient le défaut requis et octroyé à l'audience du Mardi treize (13) décembre 2022 contre le sieur Franckel Marcelin pour faute de comparaitre conformément, à l'article 49 du CPC, reconnaît que le Cité, le sieur Franckel Marcelin, trouble la possession de la requérante, la dame Velienne CADESTIN; Ordonne de cesser et de faire cesser le trouble sous peine d'être contraint; Ordonne l'expulsion des lieux du sieur Franckel Marcelin et consorts de la possession de la requérante située à Carrefour, route des rails, ave. Christophe charnel, impasse Fanfan #82 pour trouble possessoire; Ordonne la réintégration de la dame Velienne CADESTIN dans sa possession; Condamne le Cité à cinq-cents (500) gourdes à titre de dommages-intérêts et les condamne également aux frais et dépens de la procédure ; Accorde l'exécution provisoire sans caution de cette décision; Commet l'huissier du siège Chrisostome Siméon du tribunal de paix de Carrefour pour la signification de cette sentence.
Ainsi prononcé et jugé par Nous Me Michel FORGEAS, en l'audience civile et publique du Mardi 27 décembre 2022; An 219ème de l'indépendance, avec l'assistance du greffier Me Frantz BAZELAIS.
Il est ordonné.....etc...
En foi de quoi.....etc....
Pierre Joël JEAN, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, Admet en conséquence le divorce du sieur Yvio Lapaix d'avec son épouse née Jeanine Pierre Louis Pierre pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Pronnonce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Section-Est de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant dans la capitale. Commet l'huissier Canal Gabriel de ce siège pour la signification de ce jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Nelson Cilius, Juge en audience Civile et publique du jeudi vingt quatre novembre deux mille vingt deux, en présence de Jean Rolex Merove, Substitut du
Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du sieur Mozart Tassy, notre greffier.
Il est ordonné .... etc....
En foi de quoi.... etc....
Me. Wolf James Dabresil,
Avocat

PAR CES MOTIFS

Sur les conclusions conformes du Ministère Public, le Tribunal Maintient, le défaut requis et octroyé à la barre contre la partie défenderesse, admet le divorce des époux La dame Judvy Pascal Dormeus, née Lunege Préval d'avec son époux le sieur Judvy Pascal Dormeus; Prononce en conséquence, la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux pour injures graves et publiques aux torts de l'époux aux termes de l'article 217 du Code Civil, ordonne à l'officier de l'Etat Civil de Croix-des-Missions de transcrire dans les registres à ce destiné le dispositif dudit Jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidien s'éditant à la Capital sous peine de dommage et intérêt envers les tiers s'il y échet; Ordonne aussi à La dame Judvy Pascal Dormeus, née Lunege Préval de reprendre son nom de Jeune fille ; Commet Baqui-Ernso Jean, l'huissier de ce siège pour la signification de cette décision. Compense les dépens..
Ainsi jugé et prononcé par nous Me Paul Wesley, juge à l'audience Civile de divorce ordinaire et publique du mercredi onze (11) Janvier deux mille vingt-trois (2023); en présence de Me Gédéon Jumel Me Marie Lucile Merilan, faisant office de Ministère Public et avec l'assistance du Citoyen Daniel Adrien, greffier.
Il est ordonné....etc...
En foi de quoi.....etc....
Daniel Adrien Greffiet

PAR CES MOTIFS

Nous, Me Pluviose SILIEN, Juge en siège à l'audience publique de divorce du lundi vingt (20) juin deux mille vingt-deux (2022). Sur les conclusions conformes du Ministère Public représenté par Magistrat Roger SIMPLICE; Maintenons le défaut requis et octroyé à la barre contre la partie defenderesse: Admettons le divorce de la dame Marie Carmita CHARLESTON d'avec son époux le sieur Jean JOSEPH; Prononçons en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux pour injures graves et publiques, aux torts exclusifs de l'époux, ce, conformément aux termes des articles 217 et suivants du code civil; Ordonnons à l'officier de l'état civil de Thomazeau de transcrire sur les registres destinés à cet effet, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; Ordonnons aussi à la dame née Marie Carmita CHARLESTON de reprendre son nom de jeune fille. Compensons les dépens en raison de la qualité des parties: Commettons l'huissier Jacob MEDE de ce Tribunal pour la signification de ce présent jugement.
Ainsi Jugé et prononcé par Nous Magistrat Pluviose SILIEN, Juge en audience civile, ordinaire et publique en matière de divorce lundi vingt (20) juin deux mille vingt-deux (2022), An 217 de l'Indépendance, en présence du Magistrat Roger SIMPLICE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Daniel ADRIEN, Greffier du siège.
Pour authentification
Me Roudy ANTOINE,AV

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre son époux Rosemerline GUILLAUME à l'audience précitée ; pour le profit déclare fondée la dite action; Admet en conséquence, le divorce de James DESRIVIÈRES avec Rosemerline GUILLAUME pour incompatibilité de caractères; prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux ; Ordonne à l' Officier de l'Etat Civil de la commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destiné le dispositif du présent jugement dont un Extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, sous peine de dommage envers les tiers, s'il y echet, compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par Nous, Me Jean Emmanuel Zéphir Av. Juge en audience civile, ordinaire et publique en date du onze Mars deux mille vingt et un, en présence de Me Vanna Mané Av. Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier Me Jean Claude Novembre, greffier du siège.
IL EST ORDONNÉ....ETC...
EN FOI DE QUOI.......ETC...
Robert Renous,
Officier d'Etat Civil

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après examen sur les conclusions du ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de la dame Edna Elisnor Saint-jean Myrtil d'avec son époux Reginald Caremise pour injures graves et publiques aux torts de l'époux, Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux. Ordonne à l'officier de l'état civil de la section sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres destinés à cet effet le dispositif du présent jugement de divorce dont un extrait serait inséré dans l'un des quotidiens s'éditant
à la Capitale sous peines de dommages-intérêts envers les tiers s'il y echet; Commet l'huissier Canal Gabriel de ce siège pour la signification de ce Jugement. Compense les dépens.
Ainsi jugé et Prononcé par Nelson CILIUS, Juge en audience civile et publique en date du huit mars deux Mille Vingt deux, en présence de Me JEAN ROLEX MEROVE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Mozart TASSY
Il est ordonné.... etc....
En foi de quoi.....etc....
Me INGRID KARLINE WOOLLEY Officier d'état civil

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi, le Ministère public entendu, maintient le défaut en la forme à l'audience du sieur Dieubon SENE conformément aux articles 287 et suivant de la procédure civile annonce par Me Pierre Marie Michel. Au fond accueille l'action favorablement de la requérante la dame née Nadège LOUIS. Admet le divorce de la dame née Nadège LOUIS d'avec son époux le sieur Dieubon SENE pour injures graves et publiques aux termes 217 et suivant du code civil, ce aux torts exclusifs du sieur Dieubon SENE. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la section Sud de Port-au-Prince de transcrire le dispositif de ce jugement dans les registres à ce destinés, après qu'un extrait du dit jugement soit publié dans l'un des quotidiens de la capitale Condamne le sieur Dieubon SENE aux frais et dépens de l'instance, Commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce Tribunal pour la signification de ce jugement.
AINSI JUGE ET PRONONCÉ PAR NOUS: Marie Rosie Dégand NICOLAS, Juge en audience civile publique et ordinaire du vendredi vingt Janvier deux mille vingt-trois, An 219 de l'Indépendance, en présence du Substitut Commissaire du Gouvernement Me. Enide LEGERME faisant office du Ministère Public, et avec l'assistance de Mme Marie Yolande Cadet
Zetrenne, Greffier du siège.
Il est ordonné.....etc.....
En foi de quoi.... etc....

Lè ou ri

Figi-w kase kòd,
ou ri tout ri
ki nan kò-w
ou ri tout solèy,
tout lalin
tout lari
brase ansanm,
ou pase yo lan rizib,
pase yo lan krib
fen fen
jistan lonbrit
tout chimen
ateri lan plamen-ou.
Lè ou ri, cheri,
se kouri van ape kouri
pou-l vin ri
avè-w.
Lè ou ri
se konsi se solèy
ki poze lan men-m
an milyonven ti moso
zenglen mouri-limen.
[…]

Georges Castera Fils



Une manifestation contre la fourniture d'armes à l'Ukraine dans le conflit qui l'oppose à la Russie a réuni environ 10 000 personnes samedi à Berlin, suscitant des critiques de membres du gouvernement



Marty Goodman

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action; Admet en conséquence le divorce des époux Jean Benito FLEURISTIN, la femme née Fallown Taïna
DESSOURCES pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommage intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Jean Joseph Donald CADET pour la signification de ce jugement; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Marthel JEAN CLAUDE, Juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi dix-huit janvier deux mille vingt-trois, en présence de Me. Albert DARELUS, Substitut du Commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE, greffier du siège.
Il est ordonné.....etc....
En foi de quoi.....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré conformément à la loi et à charge d'appel, se déclare compétent, accueille l'action de la requérante pour être juste et fondée, maintient le défaut octroyé à l'audience, dit que le cité doit deux années de loyer à la requérante pour la période allant de juillet 2017 à juillet 2019 à raison de dix mille gourdes (10, 000 gdes) l'an, résilie le contrat de bail liant les parties. Ordonne en conséquence, le déguerpissement du sieur Yvarold BORGELLA pour non-paiement de loyer. Accorde l'exécution provisoire sans caution du présent jugement, ce, conformément à l'article 13 de la loi du 14 septembre 1947 sur les loyers; condamne le cité au terme des articles 1168 et 1169 à quatre mille gourdes (4,000 gdes) de dommages intérêts au profit de la bailleresse pour les torts et préjudices subis. Le condamne aussi aux frais de l'instance. Commet l'huissier Sony JOSEPH pour la signification du présent jugement.
Donné de nous, Marie Anèse LOUIS, Juge en audience ordinaire, civile et publique du vendredi neuf Août deux mille dix-neuf, avec l'assistance du sieur ST THOMAS Fritzcien
Pour ordre de publication
Me. Joseph PIERRE, Avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'Audience précitée; Pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce du sieur JEAN GARDY VIRGILE, d'avec son épouse née
DANISE GASPART pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; Ordonne à l'officier de l'Etat
Civil de la Section Sud de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destiné le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement.
AINSI JUGE ET PRONONCE par nous MARLEINE BERNARD DELVA, Juge, en audience civile ordinaire et publique du Jeudi vingt trois Juin deux mille vingt deux, en présence de Me JEAN ROLEX MEROVE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.
Il est ordonné..etc....
En foi de quoi... etc..

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions du Ministère public, entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de Jean Roosevelt Elie d'avec son épouse née Talenshina Jean-Claude pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse ; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux Ordonne à l'officier de l'état civil de la section sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres destinés à cet effet le dispositif du présent Jugement de divorce dont un extrait serait inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peines de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal Gabriel de ce siège pour la signification de ce jugement. Compense les dépens
Ainsi jugé et prononcé par nous Nelson CILIUS. Juge en audience civile et publique en date du douze Janvier deux mille vingt et un en Présence de Me Jean Rolex MEROVE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Mozart TASSY
Il est ordonné....etc....
En foi de quoi....etc...
Me INGRID KARLINE WOOLLEY Officier d'état civil

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public, entendu maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée la dite action, admet en conséquence le divorce de la dame Florence FONTUS, d'avec son époux Sylio CHERY, pour injures graves et publiques, aux torts de l'époux; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Port-au-Prince, Section Sud de transcrire dans ses registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; Commet l'Huissier Canal GABRIEL, de ce Tribunal pour la signification de ce jugement.
AINSI JUGE ET PRONONCE PAR NOUS, Me. Nelson CILIUS, Av Juge en audience civile ordinaire en date du dix-huit février deux mille vingt-et-un, en présence de Me Jean Rolex
MEROVE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du Greffier Mozart TASSY.
IL EST ORDONNÉ...ETC....
EN FOI DE QUOI.....ETC....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défenseur à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Yvenson Louis d'avec son épouse née Lourdes Jean Mary pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux; ordonne à l'officier d'Etat Civil de la Section Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y echet. Commet l'huissier Emmanuel Jean de ce tribunal pour la signification de ce jugement; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé ...etc..
Il est ordonné ... etc...
En foi de quoi...etc...
Pour publication, le Cabinet: Me Canova jean Baptiste, Av.-

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi, le ministère public entends, Mantere le défaut octroyé en la forme à l'audience contre la dame née NELLANDE BELLEVUE Conformément aux articles 287 et suivant du Code de Procédure Civile, Au fond, admet le divorce des époux Jovany CHERY, la femme née NELLANDE BELLEVUE; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux pour injures graves et publiques aux termes des articles 217 et Suivant du Code Civil; ordonne à l'officier d'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire le dispositif de ce jugement dans les registres à ce destinés, après qu'un extrait du dit jugement sera publié dans un des quotidiens de la capitale.
Condamne NELLANDE BELLEVUE aux frais et dépens de l'instance, Comment l'huissier Clerbrun FAURE de ce tribunal pour la signification de ce jugement.
AINSI JUGE ET PRONONCE...ETC
Il est ordonné...etc
En foi de quoi...etc
Me Maitre Canova Jean Baptiste, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public, entendu maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée la dite action, admet en conséquence le divorce de la dame Marie Ange ALCIDAS, d'avec son époux Joseph Gesse EDOUARD, pour injures graves et publiques, aux torts de l'époux; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Taifer, commune de Carrefour de transcrire dans ses registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'Huissier Vilneret GABRIEL, de ce Tribunal pour la signification de ce jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Maguy Florestal PIERRE LOUIS, juge à l'audience civile, ordinaire et publique en date du trente décembre deux mille huit, en présence de Me. Belette LAROSE, substitut commissaire du Gouvernement de ce ressort er avec assistance du greffier Me. Joseph PIERRE LOUIS.
Il est ordonné etc...
En foi de quoi etc...
Me. Jean Luma CHARLES
Officier d'Etat Civil

PAR CES MOTIFS

Nous Me Pluviose SILIEN. Juge en siège à l'audience publique de divorce du lundi vingt (20) juin deux mille vingt-deux (2022). Sur les conclusions conformes du Ministère Public representé par Magistrat Roger SIMPLICE; Maintenons le défaut requis et octroyé à la barre contre la partie défenderesse: Admettons le divorce du sieur Briel JOSEPH d'avec son épouse Ynesse PAUL; Prononçons en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux pour injures graves et publiques, aux torts exclusifs de l'épouse, ce, conformément aux termes des articles 217 suivants du code civil: Ordonnons à l'officier de l'état civil de Thomazeau de transcrire sur les registres destinés à cet effet, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; Ordonnons aussi à la dame née Ynesse PAUL de reprendre son nom de jeune fille. Compensons les dépens en raison de la qualité des parties : Commettons l'huissier Jacob MEDE de ce Tribunal pour la signification de ce présent jugement.
Ainsi Jugé et prononcé par Nous Magistrat Pluviose SILIEN, Juge en audience civile ordinaire et publique en matière de divorce lundi vingt (20) juin deux mille vingt-deux (2022).
An 217eme de l'Indépendance, en présence du Magistrat Roger SIMPLICE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce sort, avec l'assistance de Daniel ADRIEN, Greffier du siège.
Il est ordonné, etc...........
En foi de quoi, etc...
Pour authentification
Me Roudy ANTOINE, AV

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après examen, le ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclaré fondée ladite action. ADMET en conséquence le divorce de la dame Monise Miracle octave née Monise Miracle, d'avec son époux pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux ; ORDONNE à l'officier de l'état civil de Port-au-Prince, section sud, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet .
AINSI JUGE ET PRONONCE par nous Nelson CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi dix-neuf Janvier deux mille vingt-trois, en présence de Me Jean Mozart TASSY, Greffier du siège.

AVIS DE DIVORCE

Il est important de porter à la connaissance du monde des Affaires et du Public en général que le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince a rendu un Jugement de divorce par défaut en date du huit mars deux mille vingt-deux, en faveur du sieur James FEQUIERE d'avec son épouse née Laurette ESTINVIL, pour injures graves et publiques, aux torts de l'épouse.
Me. Jocherbe JEAN-MARY Av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministères Public maintient le défaut octroyé contre son époux Hermogène CASTELLAN à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée la dite action; Admet en conséquence, le divorce de Phalonne TILUS avec Hermogène CASTELLAN pour incompatibilité de caractères; prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux; Ordonne à l'Officier de l'Etat-Civil de la commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un Extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, sous peine de dommage envers les tiers, s'il y échet, compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Me Jean Emmanuel Zéphir Av. Juge en audience civile, ordinaire et publique en date du six Juillet deux mille vingt et deux, en présence de Me Vanna Mané Av. substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier Me Jean Claude Novembre, greffier du siège.
IL EST ORDONNÉ....ETC...
EN FOI DE QUOI.....ETC...
Robert Renous
Officier d'Etat Civil

Suite de la page (5)

pour une idée que l'on est prêt à défendre avec des arguments. Mais le marron ne peut pas être partisan, il est un homme sans parti pris pour des valeurs ; il a peur d'assumer des arguments divergents qui le mettraient en opposition vis-à-vis des pourvoyeurs de ressources de l'ordre dominant.

Le marronnage culturel est synonyme de lâcheté. En effet, penser c'est assumer le risque d'un conflit en osant "choquer l'ordre établi pour imposer ses vues" (*Écrire*, Charles Aznavour). Or le marron culturel est un suiveur, il craint que celui qu'il sera amené à contredire, offenser, vexer, choquer, par l'expression et l'affirmation d'un point de vue différent, puisse être ou devenir un pourvoyeur ou gestionnaire de ressources. Ce qui le priverait d'accès aux ressources et nuirait ainsi à sa réussite ou sa survie, car en Haïti, les puissants n'aiment pas qu'on les contredise. Le pouvoir aux mains des marrons, c'est le management de l'allégeance et des redevances, le manager marron méprise les compétences distinctives et combat l'intelligence. Ainsi, le marron cadre technique, qui veut progresser, désapprend à penser pour ne pas effrayer et choquer son manager. En Haïti, quand on est compétent, on doit s'excuser, se faire petit, discret. Le marron culturel devient incapable de solidarité avec la pensée critique et éthique. D'où l'indisponibilité du marron pour la dignité, la justice et la vérité. Le marron est toujours en quête de liaisons entre crapulerie et couillonnerie. Car, on n'est jamais marron pour soi, mais pour un autre à couillonner ou à instrumentaliser.

Pris au piège de ce jeu, entre crapule et couillon, la pensée s'est effondrée en Haïti sur les supports septiques qui produisent l'insignifiance en abondance. Car, selon les sciences cognitives, le cerveau a une plasticité quantique qui lui permet de s'adapter au contexte d'expériences du sujet. À sujet intranquille et proactif, le cerveau multiplie les connexions neuronales et offrent des structures de pensée complexe ; à sujet silencieux et soumis, le cerveau débranche les connexions coûteuses et offrent des structures de pensée simplifiante. C'est ce que Daniel Kahneman appelle les deux systèmes de la pensée :

le système 1, qui est le siège de l'insignifiance, des peurs collectives, de la fuite, du marronnage, de l'urgence ;

le système 2, qui est le siège de la pensée complexe, de l'assumation des valeurs, du temps long de l'apprentissage.

Le marron culturel n'évolue que dans les zones simplifiantes de l'urgence, il n'a pas le temps pour penser, assumer des valeurs et encore moins prendre parti et provoquer des conflits. Ce qui n'est jamais mauvais pédagogiquement, puisque selon la pensée scientifique, "on ne connaît qu'en détruisant des obstacles épistémologiques" (Gaston Bachelard). On ne progresse qu'en revenant sur un passé d'erreurs, en mettant ses connaissances premières à l'épreuve de la critique. Or, le marron a horreur des critiques, il ne cherche qu'à contourner, survoler, ignorer les obstacles. D'où son incapacité à apprendre. Le marron culturel, quel que soit ses diplômes et ses titres, ne pense pas, il a l'âge des précarités de sa panse qu'il cherche en premier à sécuriser.

C'est du reste pourquoi les génies haïtiens (universitaires, doctorés, lettrés, cultivés) se soumettent aux autorités établies et désapprennent à penser pour ne pas froisser la susceptibilité des chefs qui sont presque toujours d'éloquents ignares ou des automates insignifiants. Comme le dit un certain proverbe créole : *Dan pa mòde dwèt k ap ba li manje !* (Traduction libre : Les dents ne peuvent mordre les doigts qui nourrissent la bouche !). Qu'importe du reste la puanteur des doigts ! Car, le marron peut désapprendre à percevoir les mauvaises odeurs aussi facilement qu'il a désappris à penser. *Bouche nen w bwè dlo santi. (Traduction libre :* En se pinçant le nez, on déguste toujours l'eau puante *!)* Encore un proverbe qui explique que les multiples stratégies du marronnage culturel n'ont qu'une fin : Survivre à tout ! même à l'indignité. Et ce grand art de la survie a aussi son éloquent proverbe : *Pito nou lèd nou la*. (Traduction : Mieux vaut être laid, mais vivant !). On comprend donc pourquoi dans un pays comme Haïti, les mythes occidentaux peuvent être générateurs d'indigence. Car, ceux qui ont accès au savoir évitent de penser pour ne pas effrayer les pourvoyeurs de ressources, ils assument l'impensé en se soumettant à l'autorité qui peut assurer leur renommée d'automates influents et d'insignifiants anoblis.

Comme l'a montré le film *I comme Icare*, la nouvelle forme de soumission à l'autorité se fait par embrigadement dans les réseaux académiques et universitaires, dans les laboratoires scientifiques et technologiques. Si jadis, les chaînes, le fer rouge et le fouet faisaient la gloire du barbare de l'Europe des lumières, aujourd'hui, ce sont les titres honorifiques, les distinctions académiques, les anoblissements culturels qui sont les nouveaux joyaux du barbare occidental digitalisé ou automatisé. À chaque époque, ses formes de servitude. Innovation aidant, avec ces gadgets attrayants, le barbare ne va plus rafler chez les peuples libres ceux et celles qu'il rendra esclaves, ce sont ceux et celles cultivés, lettrés, anoblis des peuples libres qui se projettent dans la servitude volontaire. Pour cause, cette servitude est enjolivée de mythes qui laissent dans la conscience effondrée des esclaves digitalisés une illusion de rayonnement et de performance.

Le mythe des valeurs occidentales

Or ces mythes que magnifient l'Occident ne sont qu'une nouvelle version de domination du Sud par le Nord. Malgré leur popularité, ils ne sont rien de plus qu'une mise à jour du logiciel géostratégique de la déshumanisation. Un logiciel sans cesse mis à jour, pour qu'il reste efficace. Et pour cause ! Car ceux qui cherchent à uniformiser les expériences humaines savent pertinemment que parce que le monde est régi par une dynamique de chaos, il faut sans cesse innover les formes de l'assujettissement des peuples pour limiter le recours à la violence. Aujourd'hui, dans le contexte qui est le nôtre, l'astuce consiste à donner l'illusion d'un monde fondé sur des règles universelles de droit et sur le mythe d'un développement humain accessible à tous. L'astuce, c'est aussi de reformater le rôle des gardiens de l'empire. Plus besoin de bourreaux, mais des influenceurs insignifiants qui ne pensent pas, mais répètent des injonctions qui leur sont dictées par procuration. L'astuce, c'est de donner à ces injonctions des parures de mythes en les proposant comme des valeurs.

Mais tout en répandant ces mythes, ceux qui se prennent pour les maîtres du monde ne font pas moins que ce qu'ils savent faire de mieux : abrutir, terroriser et déshumaniser les autres pour mieux piller les ressources de la planète. Et pour cela, il faut en permanence les déshumaniser en les assimilant, selon le contexte, à des barbares, des sauvages, des mécréants, des incultes, des pestiférés, des défaillants, des non vaccinés pour les mettre en condition d'impensé et ainsi mieux prendre possession de leur conscience. Le contexte incertain du coronavirus et de la guerre en Ukraine a montré combien les dirigeants occidentaux ont peu d'honneur et de dignité. Ils n'hésitent même plus à afficher leur indignité et leur adhésion à la barbarie. De manière déconfinée, ils affirment que tout est bon pour maintenir leur hégémonie.

Dans ce contexte, seuls des insignifiants, des inconscients et des esclaves automatisés peuvent encore croire aux mythes que magnifie l'occident pour se donner bonne conscience. Lorsque la déshumanisation est la marque assumée d'une civilisation, lorsque l'injustice, le pillage sont les marches de l'escalier qui mène à la grandeur d'un empire, comment croire à la grandeur de la science occidentale qui œuvre pour le progrès humain, aux vertus d'un socle de droits inaliénables pour tous, aux engagements sincères de la lutte contre le réchauffement climatique et aux valeurs culturelles d'un humanisme partagé ? Il y a comme un bug qui mérite d'être approfondi pour mieux souder dans la résistance et relier dans un même combat une certaine humanité digne et rebelle. Car, plus ils nous vantent en contre haut les valeurs de leur système de justice et les vertus de leur monde démocratique, plus en contre bas s'exhalent les puanteurs de leurs charognards qui vampirisent et déshumanisent pour leur profit et leur abondance.

Assumer le dissensus comme partie pris pour la dignité

N'étant pas un marron culturel, j'assume, courageusement, comme impératif de dignité et d'humanité, ce parti pris pour la vérité en portant ce dissensus sur les valeurs revendiquées par l'occident. Et ce faisant, j'invite, chaque Haïtien, chaque Haïtienne à un exercice de pensée systémique pour trouver sa contribution au marronnage culturel, afin de déverrouiller de l'intérieur les portes de l'invariance de la performance défaillante. Car c'est le marronnage culturel, comme indigence suprême, qui entretient la défaillance des institutions de la gouvernance publique et l'insignifiance des réseaux académiques. Et c'est pourquoi, pour montrer l'ampleur du marronnage sur le fonctionnement des institutions haïtiennes, je mets en débat le paradoxe de l'invariance de la performance défaillante en postulant que :

La défaillance des institutions haïtiennes est proportionnelle au temps et au cube de la croissance de la population diplômée. Ce qui revient à dire que, plus les institutions haïtiennes consomment les ressources humaines qui viennent des processus de formation universitaire, technique et professionnelle d'Haïti ou de l'étranger, plus elles deviennent dysfonctionnelles et dépendantes de l'assistance internationale.

Difficile, sauf si l'on est un vrai marron culturel, de ne pas voir en Haïti l'ombre de l'insignifiance de ce rayonnement académique et culturel sur l'errance collective. C'est donc cette insignifiance qu'Haïti doit combattre pour ramener l'intelligence collective et reprendre la main sur son destin qui flotte et erre dans les abysses de l'insignifiance académique.

Notes

[i] https://canada-haiti.ca/fr/content/la-nature-du-dilemme-haitien

[ii] https://boutique.arte.tv/detail/exterminez-toutes-ces-brutes

Erno Renoncourt, 26 Février 2023

Suite de la page (9)

were part of Canada's deployment to police Haiti's traumatized and suffering population. Understanding the public wanted Canada to aid earthquake victims, Prime Minister Stephen Harper told the press, "ships of the Atlantic fleet were immediately ordered to Haiti from Halifax, loaded with relief supplies." Not true. "A [Halifax] *Chronicle Herald* reporter and photographer embedded with the military for the mission observed that they didn't have much food, water, medical equipment or tents to distribute, beyond what they needed for their own crews." Nor did *HMCS Athabaskan* bring much food or water, according to a Canadian Press report.

In the early 1990s Canadian warships enforcing a trade embargo on Haiti ignored internal legal advice by handing over Haitian "boat people" to U.S. vessels. According to a government opinion uncovered by the Canadian Council for Refugees, "there is some legal basis to an argument that, once on board a Canadian naval vessel, asylum seekers have access to the Canadian refugee-determination system." Rather than bring a few hundred Haitians picked up at sea to Canada to determine their status, the Canadian vessels took them to the U.S. Navy base at Guantanamo Bay.

After the 30-year father/son Duvalier dictatorship fell in February 1986, Ottawa backed efforts to maintain "Duvalierism without Duvalier." In response to upheaval in the years after Jean Claude "Baby Doc" Duvalier fled Haiti, warships were deployed in 1987 and 1988.

In 1974, a Canadian warship was deployed as well. According to Maloney, "Canadian naval vessels carried out humanitarian aid operations to generate goodwill with the Haitian government so that Haiti would support Canadian initiatives in la Francophonie designed to limit French interference in Canadian affairs."

As François "Papa Doc" Duvalier's first mandate neared its end in May 1963, the country was plunged into upheaval. Former head of the Tonton Macoutes, Clément Barbot, launched a bid to topple Duvalier and recently elected leftist Dominican President Juan Bosch supported opponents of Papa Doc. Bosch threatened to invade after two police entered and many Macoutes surrounded the Dominican Embassy in Port-au-Prince to chase down Haitian military officers accused of plotting against Duvalier. The CIA worried that forces sympathetic to Cuba might take advantage of the instability to grab power. Amidst the political turbulence, Canada's *HMCS Saskatchewan*, a British vessel, and seven U.S. warships approached Haiti to guard against a Cuban-inspired guerilla movement.

When Papa Doc declared himself "President-for-Life" the next year, the *HMCS Saskatchewan* was once again deployed. The objective appears to have been to ensure Duvalier did not move towards Cuba. Prime Minister Lester Pearson justified sending the vessel by noting that "if Canadian nuns or priests should be wounded or killed, it would be difficult to explain why the Canadian government had not … taken some form of action."

From the mid-1850s to 1915 French, German, British, and U.S. naval ships were dispatched dozens of times to intimidate Haitian leaders to press them to pay their banks or other capitalist interests. In November 1865, the British frigate *HMS Galatea* bombed Cap-Haïtien in support of a Haitian political leader who was battling an opponent. Based in Halifax and Bermuda, the *Galatea* was part of the British Empire's North America and West Indies Station. Two decades later *HMS Canada*, which was stationed in Halifax, was dispatched to Haiti on two occasions over six-months. In one instance marines from the ship landed.

Even before Haiti became independent, "Canadian" gunboats were dispatched to fight the revolutionaries' struggle to end slavery. In a bid to crush the ex-slaves before their example spread to the English colonies, British forces invaded Haiti in 1793. Home to Britain's primary naval base in North America, Halifax played a part in London's efforts to capture the incredibly lucrative colony of Saint-Domingue. Much of the Halifax-based squadron was sent there in 1793.

Canada should not send warships to prop up the unelected, unconstitutional, and unpopular Ariel Henry, who was appointed prime minister by the Core Group, led by the U.S. and Canada. It should not deploy naval vessels to Haiti to assist Washington and encourage Caribbean nations to send their forces.

Haiti has already faced far too much Canadian gunboat diplomacy.

Le déficit des normes internationales du travail de la ZLECA doit être comblé



À l'occasion de la 13e édition du Forum de la rentrée syndicale de la CSI-Afrique, 74 syndicalistes de 26 pays africains se sont réunis du 21 au 24 février à Lomé, au Togo. Les syndicats ont exprimé la nécessité d'inclure les normes internationales du travail de l'OIT dans la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) afin de protéger les droits et les intérêts des travailleurs.

Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et migration : problèmes et défis en était le thème. Dans le passé, le forum a couvert des sujets tels que l'intégration régionale, le développement durable ainsi que le renouveau et l'unité des syndicats.

Les syndicats veulent des normes qui incluent la notion de travail décent : création d'emplois décents, respect des droits fondamentaux au travail, dialogue social et protection sociale. Ils ont clairement indiqué qu'ils souhaitaient que la notion de travail décent et les normes internationales sur la migration de la main-d'œuvre soient intégrées en tant que clauses au sein des protocoles dès lors que l'accord devra être révisé.

Selon l'accord, la ZLECA, dont les échanges ont débuté en 2021, sera réexaminée au bout de cinq ans. Les chercheurs du forum ont recommandé aux syndicats d'interpeller les décideurs politiques par le biais du dialogue social au niveau national.

En 2022, la ZLECA a lancé l'Initiative de commerce guidé à titre de projet pilote sur la manière dont le commerce peut être mené dans huit pays : Cameroun, Égypte, Ghana, Kenya, Maurice, Rwanda, Tanzanie et Tunisie. Certains biens tels que des batteries, du caoutchouc, des carreaux de céramique ainsi que certains produits alimentaires ont ainsi été échangés.

En outre, l'Union africaine a déclaré l'année 2023 "Année de la ZLECA", en mettant l'accent sur la mise en œuvre de l'accord dans les domaines du tourisme, des transports, de la communication, des services financiers et autres.

Toutefois, les syndicats souhaitent également que l'accord commercial facilite la transition des économies informelles vers des économies formelles et contribue au développement économique, à l'intégration régionale et à l'industrialisation du continent. En outre, ils souhaitent que l'accord favorise l'emploi des jeunes et des femmes afin de mettre fin à leur marginalisation et à leur exclusion des activités économiques.

Seuls le Mali, le Rwanda, le Niger et Sao Tomé-et-Principe ont ratifié le protocole de libre circulation de l'Union africaine, alors que le seuil nécessaire attendu est de 15 pays pour que la mise en œuvre puisse commencer. Les syndicats affirment que cela entravera la mobilité de la main-d'œuvre. Ce chiffre est dérisoire par rapport aux 48 des 54 pays africains, à l'exception de l'Érythrée, qui ont ratifié la ZLECA. Les syndicats mettent en question la notion de commerce sans circulation de main-d'œuvre.

Kwasi Adu-Amankwah, Secrétaire général de la CSI Afrique, a répété que : « *les États doivent s'engager à modifier les protocoles pour protéger les droits des travailleurs, et le mouvement syndical doit exiger des dispositions complètes sur le travail comme devant faire partie des protocoles. Cela doit se faire par le biais de négociations et du dialogue social.* »

S'exprimant lors du forum, Rose Omamo, Vice-présidente d'IndustriALL, a pour sa part expliqué que : « *lorsque nous débattons de la ZLECA et de la mobilité de la main-d'œuvre, nous devons toujours tenir compte du sort des travailleuses migrantes qui sont employées dans des conditions précaires. Elles sont confrontées à la violence et au harcèlement fondés sur le genre, qui sont dus à des relations de pouvoir inégales. Ces femmes sont vulnérables, car elles cherchent des moyens de sortir de la pauvreté en travaillant dans les pays voisins ou plus généralement à l'étranger. Nous avons besoin de réformes législatives, de politiques de migration du travail et de processus de recrutement équitables qui protègent les travailleuses migrantes.* »

IndustriAll 23 février 2023

Portland soutient les postiers



Portland, Oregon, le 20 février 2023. WW Photo : Lyn Neeley

Par Lyn Neeley

Des dizaines de membres du syndicat postal de Portland, de dirigeants syndicaux et communautaires se sont rassemblés le 20 février pour soutenir les postiers, exigeant «un bon service, de bons emplois et un bon contrat». Les conducteurs qui passaient par klaxonnaient et montraient leur soutien.

« *Notre service postal américain est attaqué* », lit-on dans l'un des tracts du rassemblement. Des pancartes et des chants appelaient au dumping du ministre des Postes Louis DeJoy, qui tente de privatiser le service postal.

Les conférenciers ont expliqué comment les coupes dans le service postal entraînent des retards de courrier et un manque de personnel et obligent les postiers à faire des heures supplémentaires excessives. Teresa Oller, de l'American Postal Workers Union, a déclaré que la direction refusait de former les employés à des postes mieux rémunérés avec des avantages sociaux. Les travailleurs viennent travailler en situation d'insécurité financière et d'incertitude quant à leur avenir. « *Nous avons vu des facteurs livrer dans le noir, travailler 10, 12, 14 heures par jour, jusqu'à 21 h, 22 h, 23 h, voire minuit, six et sept jours par semaine* », a déclaré Jamie Partridge, un organisateur de rassemblement avec Communities and Postal Workers United. «*Les transporteurs seniors prennent leur retraite tôt et les nouvelles recrues ne restent pas. C'est un cercle vicieux de sous-effectif, de surmenage et de retard de courrier* ».

La commissaire du comté de Multnomah, Shusheela Jayapal, a déclaré à la foule que certaines personnes souhaitaient privatiser le service postal. Elle a dit: «*Nous n'allons pas laisser cela se produire. Le service postal n'est pas une entreprise; c'est un service public essentiel.* »

L'Association nationale des factrices et facteurs est actuellement en négociations contractuelles; leur accord expire en mai. L'augmentation des salaires et le versement d'avantages sociaux complets attireront et retiendront les postiers et remédieront au manque de personnel et aux retards du courrier. Le service postal américain peut se permettre d'accepter un bon contrat.

Workers World 24 février 2023

France : manifestants appellent à quitter l'OTAN et la démission de Macron



Les Français se joignent aux protestations qui se multiplient dans le monde contre la fourniture d'armes par l'Otan, menée par les Etats-Unis, à l'Ukraine.

Des manifestations massives contre l'adhésion de la France à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et ses livraisons d'armes à l'Ukraine ont eu lieu dimanche pour le deuxième week-end consécutif dans plusieurs villes françaises, dont Paris (la capitale).

« Pas un sou pour la guerre », « Pour la paix », « Non à la troisième guerre mondiale », « Nous allons quitter l'OTAN », « La France est le premier pays à avoir fourni à l'Ukraine des armes offensives », sont quelques-uns des messages et slogans inscrits sur les banderoles et pancartes de cette manifestation à Paris, où des discours ont également été entendus critiquant le président Emmanuel Macron et exigeant même sa démission.

HispanTV 27 février 2023

Manque d'éducation

Par André Charlier

Il est bruit qu'avant de s'envoler pour Kiev (Kyiv) le Président Jo Biden aurait demandé la permission aux autorités de Moscou. Et que Vladimir Vladimirovitch, bon prince, aurait gracieusement condescendu.

Sage précaution! Car si le Prez s'était pointé sans s'annoncer dans les cieux d'Ukraine, il aurait été fichu de se faire descendre en beauté par quelque Sukhoï ou Mig en zing de contrariété et au missile air-air facile, lui et sa cohorte de guerriers vestés, cravatés, et chaussés d'escarpins en peau de crocodile…

Ce qui n'a pas empêché le Prez, une fois revenu entier sur le plancher des vaches, de vitupérer tant et plus contre tout ce qui est russe en général et Poutine en particulier, d'autant plus énervé que lui et sa coalition de supercons n'ont plus de munitions, pas de Plan B, et fort peu d'Ukrainiens à faire encore passer au hachoir à viande…

Il a même, dans sa hargne, sa rogne, et sa grogne, oublié de dire merci aux pilotes de chasse russes…

Triste époque… Bienheureux le temps où l'on savait s'étriper sans cesser d'être poli!



Le Président Jo Biden et sa marionnette Volodymyr Zelensky à Kiev

Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

AUTO DONATIONS

Drive Out Breast Cancer: Donate a car today! The benefits of donating your car or boat: Fast Free Pickup - 24hr Response Tax Deduction - Easy To Do! Call 24/7: 855-905-4755

AUTO DONATIONS

Wheels For Wishes benefiting Make-A-Wish® Northeast New York. Your Car Donations Matter NOW More Than Ever! Free Vehicle Pick Up ANYWHERE. We Accept Most Vehicles Running or Not. 100% Tax Deductible. Minimal To No Human Contact. Call: (877) 798-9474. Car Donation Foundation d/b/a Wheels For Wishes. www.wheelsforwishes.org.

EDUCATION

Mega Institution Mixte. Mission d'Education pour les générations de l'Avenir. Lilavois 53, Plaine du Cul de Sac, Haiti. Ecole Primaire et Bilingue. Fondateur : Jean L. Vallon, M.S. EDU, Tel : (011509) 3813-1107. Email : levallon@aol.com, vjeanlesly@yahoo.com

EDUCATION / CAREER TRAINING

COMPUTER & IT TRAINING PROGRAM! Train ONLINE to get the skills to become a Computer & Help Desk Professional now! Grants and Scholarships available for certain programs for qualified applicants. Call CTI for details! 844-947-0192 (M-F 8am-6pm ET). Computer with internet is required.

FINANCE

ARE YOU BEHIND $10k OR MORE ON YOUR TAXES? Stop wage & bank levies, liens & audits, unfiled tax returns, payroll issues, & resolve tax debt FAST. Call 888-869-5361 (Hours: Mon-Fri 7am-5pm PST)

HEALTH

VIAGRA and CIALIS USERS! 50 Pills SPECIAL $99.00 FREE Shipping! 100% guaranteed. CALL NOW! 855-413-9574

HELP WANTED

Haïti Liberté is looking to hire a Wordpress specialist (or someone willing to be trained) with a working knowledge of French, Kreyòl, and English and a sense of design to help with the regular update and maintenance of its website. Send résumés to: editor@haitiliberte.com; or call 718-421-0162

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HELP WANTED

Administrative Openings Monticello Central School School Building Principal (2 positions) The Monticello CSD is seeking forward thinking and dynamic School Building Principals who can lead MCSD's highly engaged faculty, staff, parents, students and community. The successful candidate will have a vision of educational excellence, be highly motivated and demonstrate the ability to impact student learning. Starting salary: $125,000, commensurate with experience. NYS SDA/SDL/SBL Certification Required plus 2 yrs. of previous administrative leadership and 5 yrs. exp. as a classroom teacher preferred. Please apply online by March 5th at https://monticelloschools.tedk12.com/hire EOE

EVAV : Participation aux JAO à Ouagadougou



Par J. Fatal Piard

Du 2 au 11 avril prochain, Haïti, par le truchement d'**Eveil des Ames Vives (EVAV),** sera à l'honneur à Ouagadougou, au Burkina Faso. Pour l'occasion, l'organisation socioculturelle aura à prendre part activement à la 3ème édition des Journées Artistiques de Ouagadougou (JAO) qui se tiendra pendant plus d'une semaine dans la capitale Burkinabe même. Et notre pays a l'honneur d'être l'un des coorganisateurs de cet évènement artistique.

Subséquemment à une invitation provenant de l'Association TEEL Y'ART le Président d'Evav, l'Artiste **Marc Elie** FLEURIZARD**,** s'est entretenu avec le prestigieux hebdomadaire Haïti Liberté à ce sujet juste dans l'optique de nous en parler plus amplement. D'entrée de jeu, l'artiste Marc Elie tenait à saluer Haïti Liberté et lui faire part de sa profonde gratitude pour sa contribution marquante dans le cadre de la lutte des masses populaires haïtiennes dans leur quête constante de liberté et de bien-être collectif.

« Ces remerciements vont aussi à l'endroit des responsables de l'Association Tell Y'Art qui nous ont convié à ce grand évènement à haute portée artistique et culturelle. Exposition de peinture, atelier de peinture, réalisation de murales collectives en présence du public de concert avec des peintres d'autres pays, défilé de mode, spectacle de chants et de danse, déclamation de textes, visites des lieux touristiques et historiques etc figurent au menu de ces 9 journées où l'art et la culture occuperont la 1ère place à Ouagadou ».

En ces thèmes s'est adressé à nous notre interlocuteur. L'artiste peintre Fleurizard a poursuivi pour informer les lecteurs/trices d'Haïti Liberté qu'il aura à présenter une Conférence/Débat portant sur la Vie et l'Œuvre de deux Fleurons de la Peinture Haïtienne de la Diaspora. Il s'agit bien du pionnier de la mouvance Underground Jean Michel BASQUIAT et Hervé TÉLÉMAQUE dont la touche est extraordinairement marquée par une abstraction particulière et une imagerie exceptionnelle. Malheureusement ces artistes afro-descendants sont partis tout récemment pour l'au-delà infini.

« Ce sera aussi le moment idéal pour EVAV de célébrer avec suffisamment de grandiloquence cette Résilience entre les Peuples Burkinabés et Haïtiens, et mettre du coup en valeur l'Art Contemporain **»,** a poursuivi notre interlocuteur **qui a enchainé** immédiatement pour présenter cette organisation socioculturelle à nos chers/ères lecteurs/trices. Selon l'artiste peintre, EVAV croit fermement que le Patrimoine Culturel Haïtien, s'il est exploité suffisamment de manière rationnelle, peut constituer une source intarissable de revenues et peut en conséquence lui aussi servir de véritable vecteur de développement endogène.

Selon le Président de cette organisation socioculturelle, c'est ce qui justifie que depuis sa création en 2018, ils ont jugé salutaire de prioriser la promotion des Artistes Créateurs/trices en vue d'une dynamique de large promotion tant en Haïti qu'à travers le monde. En outre, **EVAV** œuvre dans la recherche et d'analyses sur des thématiques de la culture, de l'histoire, des mœurs, et des questions d'actualités culturelles et artistiques pour en faire la promotion.

Suite aux multiples observations effectuées lors de la pratique individuelle plus précisément pour le renforcement des structures locales à travers des associations, **EVAV** a cru salutaire d'orienter ses objectifs vers le développement de projets porteurs priorisant la Promotion des Créateurs, notamment des Plasticiens/nes, des Artisans/nes, des musiciens/nes, des sculpteurs/euses.

Les expériences ont démontré que leur histoire témoigne grandement de leur évolution tout en laissant percevoir des perspectives qui enchantent en ce qui a trait aux projets qu'elles portent. De ce fait, à travers ses interventions **EVAV** accorde la priorité à la formation, aux recherches, à la production d'œuvres de grande valeur, et à la promotion des créateurs/trices tout aussi bien que de leurs créations.

Mission de EVAV

L'**Éveil des Âmes Vives (EVAV)** s'est engagé dans une démarche de transformation profonde de la société haïtienne daans sa façon de traiter les Practiciens/nes de l'Art et les modes de traitement parfois tendancieux tout teintés de discriminations et de préjugés à n'en plus finir trop souvent réservés aux entrepreneurs/euses culturel/les. Fort de ces constats, **EVAV** a cru fondamental de renforcer ses capacités en matière de Recherches, de Formations et de Promotion ainsi que toutes autres types d'accompagnements jugés salutaires qu'il faut bien accorder à ce secteur qui prend a cœur l'ensembles des pratiques culturels/les.

EVAV se donne pour mission fondamentale d'aller à la recherche des personnalités, des institutions, et des groupes organisés disposant d'expertises dans l'interprétation des mystères, et des phénomènes sociétales obscurs pour les présenter au grand public. Cette démarche s'inscrit dans une logique de meilleure compréhension de toutes les strates sociales et pour mieux savoir leur mode de fonctionnement et aussi contribuer à leur intégration socioéconomique.

EVAV organise des shows de présentation, des shows de challenges pour lui permettre de découvrir des talents à travers les quatre coins du pays et les interconnecter à d'autres talents et des promoteurs afin de les propulser. Ainsi, **EVAV** agit au niveau national et international en mode soutien pour assurer la formation et la promotion des valeurs locales. **EVAV**, a recours à des foires, des expositions, des articles, des documentaires, des reportages, des participations à des émissions et toutes autres formes d'outils techniques et technologiques pour assurer la promotion des valeurs haïtiennes.

Objectifs d'EVAV

Les Objectifs d'**EVAV** peuvent se résumer à la mise en place des structures d'analyses et de recherches pour de meilleures compréhensions et d'intégration des Entrepreneurs/euses Culturels/les. Mettre en place des structures d'encadrements des valeurs locales. Mettre en place une Banque de Crédit pour aider les artistes, artisans et créateurs à faire l'acquisition d'intrants.

Réaliser des Activités de Collecte de Fonds et des démarches auprès des autorités de l'État pour trouver un moyen de créer des marchés pour les artistes, artisans et créateurs/trices afin qu'ils/elles puissent écouler leurs produits dans la dignité sans les exposer ni s'exposer n'importe où et n'importe comment. D'un autre côté, l'on projette aussi mettre en place une structure juridique de défense des droits des artistes, des artisans/nes Haïtiens/nes tant en Haïti qu'à l'étranger. Orienter **EVAV** vers la promotion et la défense des œuvres d'art haïtiens fabriqués en Haïti tout comme à l'étranger,

Les Peintres, Plasticiens/nes, Sculpteurs/euses, Artisans/annes, Comédiens/nes, Musiciens/nes, Danseurs/euses, Slameurs/euses, Recycleurs/euses, Jongleurs/euses, Modistes. **EVAV** c'est surtout et avant tout la ferme détermination à la défense, la Perpétuation et la Promotion des hautes Valeurs Culturelles, Identitaires et Patrimoniales. Car, il ne saurait avoir de vie sur terre sans l'existence des Arts pour embellir notre quotidien. Et, c'est notoire que chaque type d'art n'est que la manifestation vivante de la Culture. L'Art c'est donc l'humain même. Et l'humain n'est que le médium approprié que la nature utilise pour exprimer d'une façon esthétique sa perception du monde.

Appel à solidarité

En guise de conclusion à proprement parler, le Président d'EVAV a lancé un vibrant appel à solidarité de la part de ceux et celles qui croient en l'importance de la culture et de l'art dans le cadre de la survie d'une société même. « Partant du fait que nous sommes confrontés à des sévères contraintes d'ordres pécuniaires, nous faisons donc alors appel à la solidarité agissante des amants/es inconditionnels/les de la culture et des arts pour qu'ils/elles puissent nous venir en aide.



Marc Elie FLEURIZARD

Pour ce faire, n'hésitez pas à faciliter à notre délégation forte de 19 membres d'arriver à Ouagadougou dès les derniers jours de mars. Pour les dons en espèces : **Compte d'EVAV** à la Unibank **USD au # :107-1022-1736461** $US et au # **107-1021-1736453** Gourdes, ainsi que le téléphone ayant un compte Moncach : **37 55 87 93.**

Bien le Merci de votre amabilité.

Pérou : Vargas Llosa félicite la dictatrice Dina Boluarte une honte qu'aucune œuvre ne pourra effacer



Mario Vargas Llosa à l'Académie française

Par Laura Arroyo

Pendant des jours, nous avons vu des flatteries, des applaudissements et des odes à Mario Vargas Llosa de la part de ceux qui condamnent, ou au moins le disent, la répression du régime de Dina Boluarte ou de son Gouvernement. Nous avons lu et entendu des portraits orgueilleux qui se justifiaient sous le parapluie de ce vaste débat non résolu sur l'artiste et son œuvre. Et je dis « non résolu », parce qu'il enferme quelque chose dans son fond qui me semble assez bruyant.

Arrêtons-nous un peu sur la phrase « *Il faut séparer l'œuvre de l'artiste.* » Si nous y pensons attentivement, grâce à cette phrase, on ne prend pas soin « des œuvres », comme il semble que ce soit l'intention mais, au contraire, on cherche à excuser les artistes. Comme si nous ne pouvions pas reconnaître que même si une symphonie de Wagner peut être merveilleuse musicalement, elle a été écrite par quelqu'un qui discriminait les Juifs en disant qu'ils n'avaient pas de capacités créatives (ou qu'ils en avaient une limitée). Je pense qu'il est important d'apprécier les œuvres en sachant aussi par qui elles ont été conçues parce qu'en elles se trouvent aussi le lieu à partir duquel elles sont énoncés. Et cela n'enlève aucune valeur aux œuvres mais on doit les comprendre comme quelque chose de plus que des productions isolées de la société, car aucune œuvre d'art n'est jamais isolée de la réalité qui l'a motivée comme aucun artiste, n'est apolitique, même si certains s'appliquent à mentir en disant qu'ils le sont.

Cette intention de blanchir l'artiste n'implique pas qu'on prend soin des œuvres, au contraire, elle les salit et salit quelque chose de plus: elle salit la mémoire.

Je peux dire, sans crainte de me tromper, que « *La guerre de la fin du monde* » est un grand roman. Et je peux dire aussi que c'est dommage que ce soit un anti-démocrate, raciste et misogyne comme Vargas Llosa qui l'ait écrit. De la même façon que je peux dire que c'est une honte que quelqu'un comme lui soit celui qui nous représente au niveau international parce qu'il ne le fait pas en tant qu'écrivain mais en tant que sujet politique. Il suffit de regarder les archives de ses interviews pour le savoir. Apprécier son œuvre implique de reconnaître qui est son artiste sans que pour cela, l'œuvre cesse d'être excellente. Pourquoi ? Parce que les œuvres ne se dissocient pas de leur réalité, et par conséquent, pas non plus de celui qui, dans ce cas, les écrit.

Mais dans le cas de Vargas Llosa, cette phrase qui nous dit de « *séparer l'œuvre de l'artiste* » est encore plus bruyante même perverse. Il ne s'agit pas d'un artiste qui cherche le silence politique. Au contraire, il s'agit d'un artiste qui cherche la reconnaissance de son rôle politique tout le temps et qui parle du Pérou et sur le Pérou et aussi de l'Espagne tant qu'il peut. C'est celui des photos avec son grand ami, le roi à la retraite Juan Carlos Ier sur lequel on ne peut enquêter pour corruption à cause du pacte de silence de la Maison Royale d'Espagne. C'est aussi le grand conférencier des politiques d'État du Parti Populaire, le parti le plus corrompu d'Europe, ou des meetings avec rien de plus, et rien de moins à la tribune que le fascisme de Vox avec lequel il a beaucoup en commun. C'est aussi celui qui a donné son aval à des candidatures comme celles de Bolsonaro, Kast ou Fujimori, aux dernières élections péruviennes. Et l'un des principaux défenseurs de la thèse de la fraude d'un côté et de l'émeute « communiste » (qui n'existe pas, évidemment) de l'autre. Et rien de cela ne fait que « *La guerre de la fin du monde* », ne soit pas un grand roman, mais moi, ça m'enlève l'envie de le considérer comme un artiste et bien sûr d'applaudir n'importe quoi en le déguisant en division objective. Que d'autres artistes d'un bien meilleur niveau, mais surtout d'un talent démocratique et avec une empathie sociale aient les contrats de MVLL qui sont en bonne partie ce qui ouvre aussi les portes à une série de récompense.

Comme une œuvre d'art n'est pas isolée de son contexte, un artiste peut-il être peut-il être en marge de son temps, de sa situation et de sa société ? Il me semble que non. Par contre, c'est justement ce contexte et cette réalité qui constituent l'identité d'un artiste. Et à cause de cela, quand je lis cette lettre que Mario Vargas Llosa a envoyée à Dina Boluarte, disant qu'il « vient exercer cette charge avec une grande fierté, » non seulement cela ne me surprend pas, mais cela m'invite à nouveau à cesser de laver le visage d'un sujet seulement parce qu'il a écrit le bon roman que j'ai lu avec passion il y a longtemps.

C'est une honte que quelqu'un comme lui représente le Pérou à l'étranger. Il n'y a aucune œuvre d'art qui justifie que tu veuilles éliminer le vote de ceux qui « votent mal », qui justifie qu'on dise que les féministes sont des « fémi-nazies », qui justifie la discrimination raciste et classiste, qui justifie le négationnisme en parlant d'une fraude qui n'a jamais existé ou qui justifie la collusion avec le fascisme européen seulement parce qu'il défend le modèle économique qui l'a si bien traité.

Pardonnez les partisans de la division "neutre" entre un artiste et son œuvre qui n'applaudissent ni aujourd'hui ni demain leur cher Vargas Llosa. Parce que cette lettre est certainement l'écrit dont nous devrions le plus nous souvenir. L'écrit de la complicité dans un moment où ton pays est en train de tuer les gens et de réaliser de les exécuter sans jugement seulement parce qu'ils vont protester. Un écrit honteux qu'aucun roman ne peut effacer.

Resumen Latinoamericano21 de febrero de 2023
Traduction Françoise Lopez
Bolivar infos
22 Février 2023